Tous ceux qui vraiment, de tout coeur, veulent voir fleurir la religion catholique et la société, défendues par le talent et la presse, que ceux-là protègent de leurs libéralités la fécondité de la presse chacun proportionnant ses largesses à sa fortune. Les soldats de la presse ont absolument besoin de ces secours, sans lesquels leurs travaux n'auraient que des fruits incertains et chétifs.

LEON XIII

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

C'est notre ardent désir que les fidèles s'abonnent aux journaux vraiment catholiques, et qu'ils les soutiennent de toutes façons, que le clergé les encourage et travaille à leur diffusion. Il n'y a peut-être pas, à l'heure actuelle, de moyen plus efficace de défendre la cité du bien que d'aider, par notre confiance et nos secours opportuns, les journalistes catholiques à repousser toutes les attaques parties de la cité du mal.

1er Concile plénier de Québec.

28ième année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 15 mars, 1939 — NO. 501

SA SAINTETE PIE XII A ETE COURONNE PONTIFE ET ROI

Anniversaire de la société Provancher



● La Société Provancher d'Histoire naturelle du Canada célébrait, le vingtième anniversaire de sa fondation. Elle avait invité à cette occasion comme hôte d'honneur, le Dr James-P. Chapin, conservateur adjoint de la section des oiseaux au Musée d'histoire naturelle de New-York. On remarque sur cette photo, de gauche à droite, MM. J.-A. Paradis, président de la société des Arts, Sciences et Lettres, M. Georges-M. Mitchell, M. T.-D. Bouchard, chef de l'opposition parlementaire, l'hon. Jos. Bilodeau, ministre du Commerce et de l'Industrie, le Dr Chapin, M. le Dr Gustave Ratté, président de la société Provancher, l'hon. Onésime Gagnon, ministre des Mines, l'hon. T.-J. Coonan, ministre sans portefeuille, l'hon. John-Hall Kelly, conseiller législatif, le major W.-H. Petry. En arrière on distingue également, le Dr Rosaire Potvin, président de la société de Zoologie, M. James-F. Ross, le Dr Edmour Perron, président de l'Acfas, le colonel W.-C.-H. Wood, le notaire Rex Meredith, M. Edgard Rochette, C.R., M. l'abbé Henri Bernier, M. B. Scott, le Dr S. Gaudreau, le Dr S.-A. Déry, M. Adrien Falardeau, C.R., le Dr Jean-Louis Tremblay, MM. U. Tessier, Jean-Paul Rousseau, R. Watson, Ian Breakey, James Price, Robert Hunter, etc. (Photo de l'"Action Catholique").

PRES DE 500,000 PERSONNES ONT ASSISTE AU COURONNEMENT DU CHEF SUPREME DE L'EGLISE

CEREMONIES IRRADIEES

La foule n'avait d'yeux que pour le Pape et criait: "Viva Il Papa". — Le Saint-Père s'avançait au-dessus d'un groupe multicolore de dignitaires et de cérémoniaires,, et il était porté sur le fameux "talamo" par 12 bussolanti habillés de damas rouge. — Un tableau unique dans un cadre incomparable.

Le Pape a prié à la Chapelle Sixtine

Un tableau unique dans un cadre incomparable... C'est ainsi que l'on peut caractériser, faute d'arriver à bien le décrire, le couronnement, à Saint-Pierre de Rome, dimanche, du Pape Pie XII, comme 262ième successeur de Saint-Pierre.

Pie XII a ceint la tiare sur le balcon de Saint-Pierre, au milieu d'une splendeur qui rappelle les temps du moyen-âge. L'histoire nous apprend en effet, que lorsque les Papes furent parvenus à s'affranchir de toute dépendance à l'égard du pouvoir impérial, leur couronnement reçut plus d'éclat et revêtit un caractère de grandeur inouï dans l'histoire. On sait que Grégoire VII donna naissance à l'affranchissement positif des Papes de tout pouvoir temporel; Innocent III compléta cet affranchissement. Et le couronnement pontifical et royal de Grégoire IX en fut la proclamation solennelle. Suivant les récits du temps, ce pontife se rendit au palais de Latran, couvert d'or et de pierreries. Le jour de Pâques, il célébra la messe et revint la couronne en tête; le lundi, ayant officié à St-Pierre, il sortit portant deux couronnes. Il était monté sur un cheval superbe, dont le sénateur et le préfet de Rome tenaient la bride en marchant à ses côtés. Une foule immense de peuple portant des palmes et des fleurs le suivait en chantant des cantiques de joie mêlés au bruit des trompettes. Le cortège des cardinaux et des juges vêtus de pourpre, d'or et de soie s'avançait au milieu des nuages d'encens, entre une double tenture de tapisseries précieuses.

Le cadre des cérémonies de dimanche... Où donc en trouver un qui fut à la fois aussi imposant par la beauté artistique et par la richesse des souvenirs historiques?

Saint-Pierre est la plus grande église du monde, mais ce soir-là, c'était toute l'immense place ouverte en éventail au pied de la basilique qui était transformée en un temple dont le ciel même formait la coupole. Pour vaste qu'il soit, ce sanctuaire était trop petit pour accueillir la foule des Romains et des étrangers accourus pour être les témoins de cette "funzione" que Rome n'avait plus vue depuis près de 100 ans et dont les circonstances faisaient, en réalité, une solennité d'une grandeur sans précédent.

C'était en effet, la première fois depuis près de cent ans qu'un Pape était couronné à l'extérieur de la basilique. Cela était dû au règlement du conflit entre l'Eglise et l'Italie, en 1929. Pour la première fois également, la messe et le couronnement ont été irradiés. Quarante missions étrangères ont pris part à la cérémonie. En plus des tribunes érigées à l'intérieur de la basilique à l'intention des membres de la famille du Pape, de la noblesse, des diplomates et de l'aristo-

(Suite à la page 5)

Avis aux lecteurs

Nous regrettons infiniment de ne pouvoir publier cette semaine l'excellent portrait grand-format de S. S. Pie XII. C'est que notre service photographique que nous avons l'habitude de recevoir le lundi, nous est arrivé mercredi avant-midi seulement.

L'IMPOSITION DU PALLIUM

LA MESSE PONTIFICALE A DURE ENVIRON [illegible] HEURES

Le couronnement de S. S. Pie XII a commencé par la messe pontificale à 10.19 a.m. (2.19 a.m.).

Cette messe a été célébrée avec des rites particuliers: l'imposition du pallium par le premier des cardinaux-diacres après le Confiteor, l'épître et l'évangile chantés en grec et en latin; l'offertoire présente les particularités de la messe papale solennelle; des trois hosties apportées, deux ont touché du bord le calice à l'intérieur et à l'extérieur de la coupe et ont été remises au sacriste qui les a consommées, la troisième a été retenue pour la messe; un peu de vin et d'eau du sacrifice a été versé dans une petite coupe dont le sacriste a bu le contenu.

A la communion, le Pape, à son trône, debout, avant de communier, a détaché de l'hostie deux parcelles qu'il a données en communion au diacre et au sous-diacre.

LE PALLIUM

Le pallium, d'après l'ouvrage Liturgia, a la forme d'un anneau (à double épaisseur sur la partie gauche), d'où pendent deux courtes bandes alourdies à leurs extrémités par des plaquettes de plomb, recouvertes de soie noire. Le pallium, large de trois doigts et de couleur blanche, porte six croix noires: quatre sur l'anneau et deux à l'extrémité des bandes verticales; trois de ces croix (sur la poitrine, le dos et l'épaule gauche) sont garnies d'oeillets de soie noire, par lesquels, quand on met le pallium, ont fait passer trois épingles dorées, à têtes en pierres précieuses, sans piquer le pallium ou la chasuble.

La laine dont sont faits les palliums provient (en partie) de la toison de deux agneaux, bénits solennellement le 21 janvier, à Sainte-Agnes-hors-lesmurs. (Pie XI a procédé à cette cérémonie en janvier dernier). Les palliums eux-mêmes sont bénits par le Pape, près de la Confession de saint Pierre, le 28 juin au soir.

Ceux qui portent le pallium

Le pallium est porté de droit par le Pape, les patriarches et les archevêques comme insigne de juridiction; quelques évêques le portent aussi par un privilège attaché à la personne ou au siège. Les titulaires du pallium ne peuvent le revêtir que pour célébrer la messe et, sauf le Pape, seulement aux jours marqués dans le Pontifical.

Le pallium est le symbole de la plénitude du pouvoir pontifical, exercé en communion avec le Siège Apostolique.

A la fin du VIe siècle

Le pallium apparaît à la fin du VIe siècle, dans les mosaïques de Rome et de Ravenne et dans les documents écrits, ces derniers laissant d'ailleurs supposer que son emploi remonte à une époque bien antérieure.

Il apparaît comme une écharpe très longue, de couleur blanche, de 8 à 9 centimètres de largeur, ornée à ses extrémités d'une croix et de franges. Il se drapait alors sans besoin d'épingles. Au VIIIe siècle, on ramena les deux extrémités du pallium sur la poitrine. Puis, de la forme d'Y, il passa à la forme de T, le pallium n'étant plus qu'un anneau d'étoffe. Les bandes, d'abord très longues, ont été peu à peu ramenées à la dimension actuelle.

L'ORIGINE

La question de l'origine du pallium est obscure. Sûrement, il n'est ni une imitation de l'éphod du Grande-Prêtre juif, ni un substitut d'un prétendu manteau de saint Pierre, ni un manteau de prière, d'abord spécial au Pape. Il y a plus de probabilité qu'il ait été, en son origine, une écharpe-insigne, empruntée à l'Eglise orientale, dans laquelle les évêques portaient à la fin du IVe siècle un omophorion ou huméral de laine, qui les désignait comme "les imitateurs du bon et grand Pasteur". Mais quand, comment et pour quels motifs le Pape l'emprunta et se le réserva (car on ne sait guère ce qu'était le pallium des évêques gaulois), et comment l'omophorion apparut en Orient, on ne le voit pas clairement.

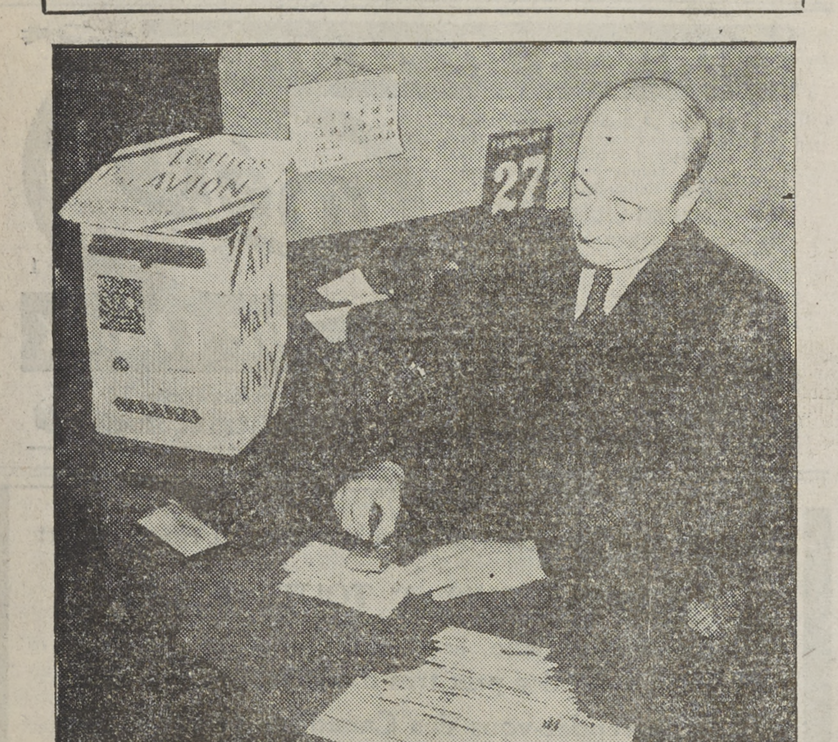
MGR A. CHAREST A ETE NOMME CURE DE GRAVELBOURG

Le dernier numéro de notre confrère "Tenir", de Gravelbourg, nous apprend l'heureuse nouvelle de la nomination de Mgr A. Charest à la cure de Gravelbourg. Son Excellence Mgr Guy, O.M.I., a annoncé officiellement cette nomination, dimanche le 4 février. "Cette nomination écrit "Tenir" a été reçue avec grande joie par les paroissiens de Gravelbourg, qui depuis plus d'un an ont été à même de connaître et d'apprécier les services et le dévouement de Mgr Charest.

Né à Hull, P. Q., en 1892, il fit ses études au Collège de l'Assomption. En 1916, il fut ordonné prêtre à Lebret, par Mgr Mathieu, archevêque de Régina. Il travailla dans le diocèse de Régina comme secrétaire et chancelier, et fut curé à Meyronne, Wauchope, et Benson. En 1932, il devint secrétaire de Mgr Guy, alors vicaire apostolique de Grouard. En 1937, il vint à Gravelbourg avec Mgr Guy et s'occupa de la question financière du diocèse, remplaçant Mgr Maillard pendant la maladie et l'absence de ce dernier. Au début de 1937, Mgr Charest était nommé Prélat Domestique.

Il apporte dans sa nouvelle charge une longue expérience des affaires financières et paroissiales. Gravelbourg est content et les paroissiens sont fortement encouragés par cette nomination.

Le directeur des Postes



Le directeur des Postes, à Montréal, M. LUDOVIC GERMAIN, étampe les lettres adressées par M. S.-J. Hungerford, président du Canadien National et d'Air-Canada, aux lieutenants gouverneurs et premiers ministres du Canada, à l'occasion de l'inauguration du service des postes aériennes du Canada. (Photo Air-Canada).

AVIS

Nous donnons, par les présentes, avis, que M. Jean-Louis Bussière n'est plus à l'emploi du Patriote depuis le 9 mars 1939.

L'Administration du Patriote.

S. S. PIE XII A CEINT LA TIARE

LE TRONE SUR LEQUEL S. S. PIE XII A ETE COURONNE DOMINAIT LA FOULE DE QUELQUE 60 PIEDS

Après la messe pontificale, le cardinal Gerlier entouré de deux chanoines du chapitre de Saint-Pierre, a remis au Pape une bourse contenant quelques pièces d'argent et représentant l'honoraire: presbyterium pro missa bene cantata; ce qui est toujours le rite de la messe papale solennelle.

La cour s'est alors rendue en procession au lieu choisi pour le couronnement, la Loggia, galerie immense située au-dessus du portique de Saint-Pierre, pendant que les cloches de la Basilique sonnaient Mgr A. Charest P.D., nommé curé de Gravelbourg à toute volée pour appeler le peuple de Rome au couronnement.

Le Pape est apparu sur la galerie à 1.05 hre p.m. (5.05 a.m.) aux cris enthousiastes de la foule. Son couronnement s'est achevé par l'imposition de la tiare entourée de 3 couronnes.

C'est le premier cardinal-diacre (Dominioni) qui la place sur la tête du nouveau Pape, en prononçant la formule suivante: *Recevez la tiare ornée de trois couronnes et sachez que vous êtes le père des princes et des rois, celui qui gouverne l'univers terrestre, le vicaire de Jésus-Christ notre Sauveur, a qui honneur et gloire dans les siècles. Amen.*

Pie XII était assis sur un trône dominant la foule de quelque soixante pieds, construit spécialement pour cette cérémonie.

Les centaines de mille personnes massées sur la Place St-Pierre criaient toujours "Viva Il Papa" "Longue vie au Pape".

BENEDICTION

La tiare en tête, le Pape a récité trois oraisons et prononcé la formule de la bénédiction solennelle.

En trois fois le Vicaire de Jésus-Christ a donné en des gestes amples la bénédiction "Urbi et Orbi" qui voulait embrasser Rome, l'Italie et le monde.

Un cardinal a alors lu en latin une autre formule par laquelle le St-Père accordait une indulgence plénière à tous ceux qui avaient assisté aux cérémonies du couronnement.

Une fanfare militaire a joué la marche papale, la marche royale de la Maison de Savoie et l'hymne faciste, Giovenizza. Le Pape est ensuite retourné à son palais porté de nouveau sur la gestatoria.

Le couronnement a terminé la série des rites qui ont fait et accompagné l'élection papale. Désormais, le Pape expédiera les bulles, le sceau dont il se sert porte les effigies de saint Pierre et de saint Paul, son nom au revers, tandis que, dans l'intervalle entre l'élection acceptée et le couronnement, il n'expédiait que des brefs scellés de l'anneau du Pêcheur.

En aide aux hommes d'affaire



M. HENRI LAUREYS, président de la Chambre de Commerce de Montréal, dépose une lettre destinée à Calgary. "L'inauguration du courrier aérien entre Montréal et Vancouver viendra grandement en aide aux hommes d'affaires de la métropole qui font affaire avec l'ouest du pays", disait-il dans une entrevue. (Photo Air-Canada).

TRIBUNE LIBRE

La proposition J. G. Gardiner

Ce qu'on en pense

La proposition présentée par M. J. G. Gardiner au parlement de venir en aide aux fermiers des provinces de l'ouest en garantissant un prix minimum de 50c du minot à ceux qui auront à vendre du blé et un subside de 10c par arpent ensemencé — qui n'aurait rien ou peu rapporté - pour chaque cent de différence entre une prix nominal 70c et le prix auquel se vendrait normalement le blé, est-elle bien la solution qui convient à l'ouest?

Nous allons tâcher de l'examiner dans ses conséquences.

Déjà, des opinions ont été émises; elles ne s'accordent pas toutes, découlant surtout du point de vue auquel se placent ceux qui les ont formulées.

En ce qui nous concerne nous ne sommes guère en faveur de cette proposition.

* * *

A une réunion des fermiers des environs immédiats de Domrémy, où 100 cultivateurs étaient présents, le 25 de février, la résolution suivante fut passée qui a été transmise à M. Gardiner:

"Etant donné que la production de blé est trop élevée, au Canada, ce qui est une des causes des maigres prix payés aux fermiers pour cette commodité; Etant donné que le coût de production du blé, dû aux prix des commodités jouissant d'un tarif de protection et fonction des gros salaires payés aux travailleurs organisés de l'industrie, est tel que le fermier producteur a besoin d'assistance;

"Il est résolu par cette assemblée que le Gouvernement fédéral soit sollicité de continuer le "Wheat Board" qui acheterait des fermiers, à l'élévateur où il est amené, au prix de $1.10 du minot, tout — mais seulement — le blé dont il peut disposer soit pour la consommation du pays soit pour l'exportation, et ce, à un taux gradué de tant de minots par quart de section, tel taux déterminé en vue de donner au petit fermier résident une chance comparativement égale à celle du gros fermier — résident ou non, mais surtout non résident."

Cette résolution approuvée par 99 fermiers sur 100 présents a été motivée par des raisons que nous allons tenter d'exposer aussi clairement que possible.

* * *

J'ai déjà, au cours de précédents articles, traité de la question du "Quota" qui, à mon point de vue se trouve plus que jamais à l'ordre du jour.

Nous produisons de plus en plus de blé en temps normaux.

Nous ne sommes pas les seuls.

L'Europe, pour des raisons qu'il nous entraînerait trop loin d'examiner dans le cadre de cet article, nous en achète de moins en moins.

M. Morrisson, alors Ministre de l'Agriculture dans le cabinet anglais avisa les pays de l'Empire, lors de de la conférence qui se tint à Sydney, Australie, que s'ils ne parvenaient pas à contrôler leurs exportations de blé, il se verrait obligé, afin de protéger l'agriculteur anglais contre les bas prix résultant d'une concurrence effrénée, de demander au Gouvernement Britannique d'imposer des restrictions aux importations.

L'Angleterre, ne l'oublions pas, est gouvernée par des hommes posés, non par des braillards parlant pour ne rien dire.

Si ces hommes donnent un avertissement, c'est qu'ils entendent qu'il soit pris au sérieux.

Le marché anglais, pour notre blé a toujours été le meilleur.

Que deviendrait l'agriculteur des prairies s'il nous était fermé?

Il y a lieu de couper, de réduire notre production, afin d'éviter que si, par la force des choses, le gouvernement britannique était obligé d'imposer des restrictions, elles ne le soient point pour nous qui aurions fait notre possible à ne point gêner l'agriculteur anglais.

Mais pouvons-nous compter sur la bonne volonté individuelle des cultivateurs à produire moins?

Non!

A la minute où l'un ensemencerait une superficie moindre, l'autre augmenterait la sienne.

La nature humaine est ainsi faite.

Il s'ensuit qu'une discipline doit être imposée; ce qui semble être une énormité dans un pays soi-disant démocratique, où, qu'on me permette de le murmurer, se rencontrent plus d'abus de la liberté que de liberté proprement dite..

Un meilleur contrôle de la production ne peut être trouvé que celui qui automatiquement la subordonnera aux besoins de l'acheteur.

Offrant l'avantage de ne pas s'imposer directement à l'individu, il lui laisse la lattitude d'organiser son affaire comme il l'entend.

On apportionne, pour chacun, suivant le nombre d'unités de terre qu'il possède la quantité de blé qui lui sera prise par unité, SEUL, le Wheat Board achetant et déterminant cette quantité d'après les opportunités qu'il a d'en disposer.

C'est le quota, qui laisse au cultivateur le choix ou d'emmagasiner des stocks dont il pourra se servir pour faire de l'élevage, ou de ne semer que ce qu'il considère nécessaire à produire ce dit quota.

J'avais, au début, suggéré que ce quota fut égal pour chaque quart de section.

On me fit observer que le propriétaire d'un seul quart de section devrait être un peu avantagé du fait que les frais de culture n'étant pas, dans ce cas, proportionnels à la superficie travaillée, le petit cultivateur se trouverait handicappé.

C'est évidemment juste et je n'aurais aucune objection à ce qu'une échelle soit établie après étude, dès lors que le principe du quart de section comme unité est admis.

Quelqu'un aurait demandé que la quantité prise par le Board fut proportionnelle à la superficie de terrain ensemencé.

Méfions-nous. Une telle pratique serait un écueil où viendrait se briser le système.

Il n'est besoin que de voir à quels abus donne lieu la distribution du "relief" pour qu'immédiatement on se représente ceux qui, dans ce cas de superficie travaillée prise en considération, se produiraient à moins d'un contrôle sévère mis en vigueur. Et s'il l'était, fort probablement il coûterait si cher, que tout le profit gagné d'un côté disparaîtrait de l'autre.

L'honnêteté la plus scrupuleuse ne préside pas toujours aux rapports qu'ont, entre eux, les hommes, et encore moins à ceux qu'ils ont avec le gouvernement. Les consciences, de nos jours, sont fort élastiques.

Incidemment, je me rappelle que, lorsqu'il y a quelques années M. Bennett, alors au pouvoir, proposa de discontinuer le 5c de boni par minot donné aux fermiers sur la vente de leur blé pour le remplacer par une assistance directe, M. McKenzie King s'y opposa à peu près en ces termes: "M. le Premier Ministre, l'assistance directe est une utopie. J'ai, ici, en mains, les documents nécessaires, qui prouvent que pour chaque $5.00 distribué efficacement, une dépense de $55.00 a dû être faite par le gouvernement."

Les hommes n'ont changé depuis ce temps, et, se retrouverait la même nécessité coûteuse de surveillance.

Aussi bien lorsqu'on voit à quels légers châtiments sont condamnés les coquins pris la main dans le sac, est-on de cet avis qu'il est préférable de ne pas leur offrir l'opportunité de commettre leurs maléfices.

N'envisageons pas un système qui, en théorie, serait excellent, mais en pratique ne causerait que déceptions.

J'avais écrit, vers la fin de décembre à M. Gardiner, sollicitant et la continuation du "wheat board" et l'adoption du quota.

Déjà, peut-être, avait-il en vue le plan dont il exposa dernièrement le principe et dont le "Patriote" a indiqué les grandes lignes.

Il pr[illegible] qu'une fois [illegible] an et [illegible] en pratique justement les inconvénients dont je viens de parler à propos d'un quota qui serait basé sur la superficie en culture.

Porte ouverte aux abus qui seraient pratiqués par cette portion de notre population qui profite de toutes occasions de ne rien faire et bien vivre.

Pour les empêcher, il faudrait le même contrôle sévère et dispendieux et qui, même encore, ne serait pas efficace.

Le mauvais fermier, le paresseux, le sans scrupules s'en donneraient à coeur-joie. Ne faisant, à dessein, soit par paresse soit par malice que de la pauvre culture, ils attendraient paisiblement la tétine gouvernementale.

A côté, l'industrieux, après avoir honorablement peiné, jouirait du privilège de vendre son blé à 50 sous du minot, lesquels ne couvrant pas ses frais de production le laisseraient sans rien pour vivre.

Découragé, manquant du nécessaire, voyant le voisin, lui, vivre confortablement du "dole", à son tour, il adopterait la loi du moindre effort et deviendrait une nouvelle charge pour la nation jusqu'à ce que, celle-ci, débordée, ne puisse plus financer.

Non, le plan proposé par M. Gardiner, pour qui réfléchit, n'est pas acceptable; il l'est d'autant moins qu'il ne favoriserait pas, contrairement à ce qu'en pense notre ministre de l'agriculture, l'accroissement du nombre de petites fermes, chacune occupée par une famille qui fait là son "HOME".

En effet, qui pourrait produire, à profit, du blé se vendant 50 cents le minot?

La grosse entreprise industrielle disposant de l'équipement le plus moderne.

Seule elle tiendrait, pendant un temps.

A dessein je dis pendant un temps; car ce n'est pas elle qui s'ingénierait à conserver au sol ses éléments de fertilité, afin que dans le futur, il donne à ceux qui l'occuperont les récoltes qui les feraient vivre.

La grosse entreprise agricole industrielle n'est autre, en général, qu'un mineur du terrain auquel il arrache tout ce qu'il peut donner, puis l'abandonne ou le revend à des gens sans expérience pensant s'être nantis de quelque chose et.. n'ont rien.

La fertilité de nos terrains n'est autre que l'accumulation qui s'est faite, pendant des siècles, non seulement des principes fertilisants, mais des conditions physiques du sol, dans sa texture, dans sa composition, dans son aération, qui le rendent apte à produire.

Cette fertilité disparue, pour en avoir abusée, seuls de nouveaux siècles seraient susceptibles de la ramener.

Encore n'est-ce pas toujours le cas, car nous avons aujourd'hui des pays qui, autrefois, greniers du monde ne sont plus que des déserts.

La tendance est à l'industrialisation de la ferme, à former des unités de plus en plus larges, afin d'aténuer les coûts de production, tout comme dans la manufacture, le trust.

Il semblerait que nos gouvernements désirent l'encourager, parce qu'il est nécessaire d'ajouter encore aux erreurs du passé.

Les allons-nous laisser faire?

Les Etats-Unis, déjà, s'inquiètent de cette orientation prise aussi chez eux. Leurs terrains cultivables, ouverts avant les nôtres commencent à les préoccuper sérieusement.

Ils n'en n'ont plus de nouveaux dont pourraient s'emparer les rapaces, et, les anciens, érodés ou par les vents ou par les pluies parce qu'on ne les cultiva pas rationnellement mais les mina afin d'en tirer tout ce qu'ils pouvaient donner, sont aujourd'hui plus qu'une source de dépenses, mais aussi un danger.

Poudreries, inondations ont là leurs origines.

Allons-nous accepter sans mot dire une législation qui ne pourrait que nous entraîner là? Une législation qui avantageant l'entreprise industrielle provoquerait la disparition du petit fermier qui deviendrait alors son ouvrier salarié ayant perdu toute indépendance?

Combien, des nôtres, qui eussent pu occuper, soit dans la manufacture, soit dans le commerce, soit dans les bureaux des emplois bien rémunérés qui les auraient fait vivre confortablement, ont préféré l'agriculture?

Non qu'il faille, là, travailler moins, non qu'il y ait des compensations monétaires meilleures, mais parce qu'on y est son maître, sur sa propriété, à soi.

Et on voudrait les mettre en esclavage?

Mais tous en découdront avant d'accepter une pareille servitude.

* * *

Je vais maintenant m'adresser à mes concitoyens de langue française et leur demander:

Pourquoi, l'un d'entre vous, dans chaque centre, avec au besoin le concours de quelqu'ami de langue anglaise, comme je l'ai fait ici, aidé de M. G. A. Molstad, ne provoquerait-il pas une assemblée où, après avoir exposé les faits et leurs possibles conséquences, il solliciterait un vote similaire à celui que nous avons ici obtenu?

Si nous ne nous aidons point qui le fera?

Il ne faut pas trop nous illusionner. Quand nous regardons autour de nous, pesons les choses à leur véritable poids, ne sommes-nous amenés à reconnaître qu'en tout temps, il fut promis à l'électorat plus de buerre que de pain.

Non pas que ceux qui faisaient des promesses n'étaient pas, peut-être, sincères, mais ils ne pensaient pas à la phalange égoïste et ses sycophantes qui se mettrait dans leurs jambes en temps opportun et qui, disposant d'un pouvoir occulte indéniable, les dirigerait là où ils n'eussent point voulu aller de leur propre chef.

Ah! la psychologie des chambres législatives et des parlements où seul un petit groupe obéissant aux injonctions des profiteurs cachés dans la coulisse, domine les soi-disant représentants du peuple.

A ces derniers on ne dit pas, lorsque pour la première fois ils prennent leur siège: "vous allez vous rallier", mais dès qu'ils tentent d'émettre une opinion, ils sont si délibérément interrompus qu'à moins d'être du bois dont on fait les ministres ils se taisent et... se rallient, deviennent de simples machines à sanctionner, par leur vote, les décisions prises par le Cènacle.

Il n'est besoin que de suivre les débats parlementaires avec un peu de perspicacité pour y déceler la triste comédie qui se joue.

Quand en aurons-nous fini avec elle et quand sera le peuple honnêtement et véritablement souverain?

Certains indices, cependant porteraient à croire que nos législateurs acrobates commencent à s'inquiéter.

M. Patterson, dans son premier discours de la saison, au radio, s'est évertué à présenter la défense de la démocratie.

Deux semaines plus tard, à son tour, M. T. C. Davis consacrait sa demi-heure de bavardage au même sujet.

Serait-elle donc en péril, cette prétendue démocratie?

A Ottawa, aussi, il y a de l'agitation.

Certains, analysant les budgets fédéral et provinciaux, "réalisent" qu'il est temps de mettre un arrêt aux gaspillages fantastiques et aux entreprises insensées d'irresponsables que la passivité du peuple n'a que trop tolérés.

Une économie des deniers publics leur apparait impérative. Aussi, le besoin d'action et non de discours ou de palliatifs, afin d'enrayer cette gangrène: la pauvreté qui ronge de plus en plus au coeur des masses pour créer à côté de richesses monstrueuses des misères non moins monstrueuses.

Messieurs les bavards, le temps des discours est passé, comme celui de la supercherie.

Nous, peuple, si vous vous obstinez à ne pas accéder à nos raisonnables demandes, nous verrons à vous y forcer.

L'élection fédérale approche.

L. MARESCHAL.

Nouveau service rapide



M. GERARD BOUDRIAS, vice-président de la Chambre de Commerce des Jeunes, confie au service des postes par voie des airs, une lettre à un ami de Vancouver. En même temps que M. Boudrias confiait sa lettre à la poste aérienne inaugurée aujourd'hui entre Montréal et Vancouver son ami lui écrivait de Vancouver et confiait sa lettre au courrier régulier. La lettre confiée au courrier aérien sera à Vancouver jeudi midi et celle venant de Vancouver par voie terrestre, arrivera à Montréal dimanche soir. Elle sera délivrée lundi matin, soit cinq jours après avoir été mise à la poste. Cet échange de lettres entre deux amis aussi éloignés illustre assez bien la rapidité du nouveau service de postes aériennes.

(Photo Air-Canada)

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Publié par l'Imprimerie "Le Patriote" Limitée,
A PRINCE-ALBERT, SASK.
Rédacteur: J. VALOIS, o.m.i. Gérant: C. JACQUES, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

LES FADAISES DU JUGE RUTHERFORD

Un lecteur nous fait tenir un pamphlet intitulé CONSOLATION. Après en avoir feuilleté quelques pages, nous avons constaté que c'était tout simplement un exemplaire d'une série de pamphlets et magazines du trop célèbre juge Rutherford, un illuminé de la pire espèce et le grand manitou de la secte des fameux "Témoins de Jéhovah".

Depuis des années, cette secte inonde le monde de sa littérature farcie d'élucubrations abracadabrantes. Ses suppôts répandent à profusion dans notre province, voire même jusque dans les lointaines régions du nord, cette littérature malsaine, sortie d'un cerveau déséquilibré.

La doctrine de Rutherford, si l'on peut donner ce nom à un fouillis de conceptions saugrenues et illogiques, n'est pas neuve. Le vieux juge (?) a tout simplement recueilli le manteau du pasteur Charles T. Russell, c'est-à-dire qu'il s'est constitué le disciple de ce pasteur, qui a d'abord perdu la foi, divorcé sa chère moitié, puis ensuite fondé une secte dont les anges protecteurs sont entre autres les hérétiques Arius, Waldo, Wycliffe et Martin Luther. Le fondateur s'est dit un bon matin ordonné, ou consacré mystérieusement par le Saint-Esprit et alors il s'est lancé à la conquête de ceux qui vivaient dans les ténèbres et les ombres de la mort. C'est le précurseur du "règne millénaire" du Christ, de 1914 à 2914. Sa mission qu'il s'est attribué, était de découvrir les "fraudes, les déceptions, les enseignements et les pratiques blasphématoires de l'Eglise comme telle, soit catholique soit protestante". Il a donc légué au fantoche Rutherford un héritage de bigoterie, de fanatisme et d'intolérance, en même temps qu'un compendium de non-sens en guise de doctrine. Ce macabre chef est mort comme un vulgaire bouffon, les épaules couvertes d'un drap de lit en place d'une toge romaine qu'un disciple ne pouvait lui procurer.

Rutherford est le disciple privilégié, qui a recueilli le manteau du prophète Russell. Il produisit une si forte impression sur son maître que celui-ci le recommanda hautement comme membre du Comité de son journal "ZION'S WATCH TOWER".

Qui est ce Rutherford? On n'a pas réussi à percer l'obscurité qui entoure son identité. Ses disciples immédiats ne semblent pas en connaître grand'chose. Tout ce que l'on sait c'est qu'il a succédé au pasteur Russell comme chef spirituel de la secte des "Témoins de Jéhovah"; tout ce que l'on sait c'est qu'il est très prolifique en invectives contre les Eglises, le clergé et les autorités civiles et ecclésiastiques; tout ce que l'on sait c'est qu'il est habile en conjectures et prophéties plus ou moins sottes en ce qui regarde l'avenir; tout ce que l'on sait c'est qu'il ne connaît et ne suit aucune des règles de l'interprétation de la Bible dont les textes subissent dans son imagination atrophiée les plus étranges transformations; tout ce que l'on sait c'est qu'il inonde le monde d'un déluge de pamphlets, tous plus ou moins remplis d'inepties, d'erreurs grossières, de virulentes attaques contre la chrétienté qu'il veut détruire. Il a donné une fort élan à ladite secte communément connue sous les noms de "Russellites", "Millenial Dawn People", "Stand-fasters", "Bible Students' Association", "Watch Tower Bible and Tract Society".

Rutherford est un fieffé ignorant qui nie que Dieu ait fondé la religion chrétienne. Il nie à l'instar de son maître les dogmes de l'Evangile. Il enlève la dernière partie du crédo, qui le fatigue sans doute. Il nie la Trinité et bien d'autres mystères qui embarrassent son intelligence bornée et orgueilleuse. Il bafouille dans l'éthymologie des mois à racine grecque, dont il ne connaît pas même l'alphabet. Il défigure le sens de la Sainte-Ecriture avec une désinvolture incroyable.

La galimatias de ces deux comédiens ne mériterait pas même une minute d'attention, s'il ne se trouvait une foule d'ignorants et de gogos de par le monde pour acheter et lire les pamphelets qu'ils répandant par millions. Cette littérature révolutionnaire malheureusement a chance de troubler de pauvres têtes déjà fortement sécouées par la dépression et la crise morale quelle a provoquée. Rutherford voit le diable en tout. Tous les gouvernements de la terre, tous les chefs civils et religieux de la chrétienté sont les suppôts de Satan; l'Empire Anglo-Americain est la bête à deux cornes. Cette doctrine prêche ouvertement la haine et le mépris les plus fanatiques des autorités légalement constituées. Ce maniaque inculque donc des principes de déloyauté et d'insubordination.

Pour propager sa doctrine Rutherford fait appel à l'ignorance, à l'orgueil, à la haine, et à la crainte.

Dans un article intitulé "The Bat in the Watch Tower", que publiait en 1933 le périodique américain "THE SIGN", voici ce que dit Edward S. Schwegler de la diffusion de la doctrine de Rutherford aux Etats-Unis: "Le juge Rutherford a pris l'ampleur d'un problème national. Non ! le juge Rutherford n'est pas si important que cela. Mais plus exactement, il est devenu une nuisance publique. Au cours des derniers mois, il a radiodiffusé ses fadaises bibliques dans tous les Etats-Unis; sa voix a été transmise sur les ondes électriques par plus de cent postes radiophoniques et le torrent boueux de ses opinions nébuleuses sur les gens et les choses est entré dans nombre de maisons pour la propagande d'une doctrine hautement absurde, sauvagement intolérante et fanatiquement apodictique . . . . La première réaction qu'on éprouve en entendant une telle absurdité est un étonnement déconcertant; puis ensuite succède peut-être un ressentiment, mais finalement on ne peut s'empêcher de rire à gorge déployée de tant de stupidité boursoufflée .

. On serait peut-être disposé à pardonner certaines choses au juge Rutherford si seulement il y avait un tant soit peu de consistance dans son enseignement. Mais la consistance et le juge Rutherford sont deux pôles opposés. Ainsi il rage contre la chrétienté organisée, alors qu'il est le chef d'une organisation très active qui distribue des tonnes de littérature dans le monde entier. Il s'insurge contre l'Eglise qui réclame le droit d'interpréter les Ecritures, tandis qu'il réclame ce droit exclusivement et absolument pour lui seul. Il soutient que le Christ fut le plus grand "Témoin de Jéhovah", cependant que son message est demeuré obscure durant dix-neuf siècles. Quelle arrogance colossale de la part de cet homme qui se dit prophète de se constituer lui-même l'instrument de la lumière divine."

Et dire qu'il se trouve des gens pour lire ou écouter de pareils coq-à-l'âne. Le plus grand service à rendre à un tel lunatique est de ne point l'écouter et de brûler sa littérature. Si ses colporteurs se présentent chez-vous, soulagez-les de tous les pamphelets qu'ils ont et brûlez-les aussitôt. Vous épargnerez à vos voisins une perte de temps et les protégerez contre l'erreur et le mensonge.

Nos gouvernements devraient prohiber une telle propagande de littérature révolutionnaire et subversive. Ils édictent des lois pour protéger le corps humain contre les aliments contaminés; que ne mettent-ils rigoureusement en vigueur des lois sévères pour protéger la vie beaucoup plus précieuse de l'âme contre le poison des écrits malsains et corrupteurs.

Parents chrétiens, éloignez de votre porte les "Témoins" empoisonneurs de la secte de Jéhovah, sous quels que noms ou étiquettes qu'ils se présentent. Ne laissez pas entrer dans vos foyers de littérature douteuse ou immorale.

Joseph VALOIS, O.M.I.

FAITS ET COMMENTAIRES

Les monstres sous leur vrai jour

En dégustant les nouvelles

A mesure que nous arrivent les meilleurs services d'information, nous en apprenons de jolies sur la dictature rouge dans cette Espagne conquise et pacifiée par les troupes du généralissime Franco.

Jusqu'à ces derniers jours encore les gros services de nouvelle et toute la grosse presse à leur remorque ont toujours prisé parti pour le prétendu "gouvernement loyaliste" de l'Espagne.

Or, en dégustant professionnellement à chaque jour, les informations qui nous parviennent, nous nous rendons compte de plus en plus, et il faut bien le crier bien haut, pour l'amour de la vérité, que la faction loyaliste de l'Espagne était un ramassis d'incapables, de tortionnaires et de crétins qui ne disposaient que d'équipes de pillage, de viol et de meurtre.

Il est toujours nécessaire de montrer les monstres sous leur vrai jour en Espagne, surtout depuis que la présence au Canada des "héros" et des "vétérans" des brigades internationales communistes, ces résidus de la débâcle espagnole, ont renforcé la propagande communiste chez-nous.

La vertu du Sieur Négrin

Après la prise de Barcelone par Franco, il va sans dire qu'il y avait des journalistes sur place et que centains d'entr'eux qui ont la réputation d'être curieux et d'être même indiscrets à leurs heures, se sont permis d'aller visiter le domicile du Sieur Négrin, premier ministre de l'Espagne loyaliste et chef de la dictature rouge. Le héro suprême qui devait résister jusqu'au bout, s'était déjà sauvé en vitesse.

Or, en se sauvant, il arrive ordinairement que des voleurs laissent leurs marques. Négrin n'a pas échappé à la règle générale. Il a oublié un de ses coffres-forts. Qu'-est-ce que la justice organisée par Franco en arrivant à Barcelone a trouvé dedans? Le bien d'autrui. Un reporter du Jour-Echo de Paris a, sur-le-champ, photographié le tout qui a été publié dans ce même journal avec les légendes suivantes.

L'une (à gauche sur la photo), joaillerie moderne, est tout entière composée de perles et de diamants taillés d'une grande beauté.

La seconde est une oeuvre ancienne, de style byzantin; un merveilleux travail d'émail enchâsse les perles fines et les pierres: quarante émeraudes environ, des saphirs, des diamants et des perles la décorant. Son prix est inestimable. mais ce que nous allons voir est .encore plus répugnant.

Au-dessous de ces couronnes se trouvent quatre ou cinq caisses pareilles à de grandes boîtes de biscuits en fer-blanc, chacune d'un poids considérable. Et quel contenu! Il n'y a là, pour ainsi dire, qu'une poussière d'or. De menus objets, des humbles trésors, des souvenirs de famille dérobés à tant de pauvres gens: chaînes de première communion, médaillons et coeurs en or, montres à double boîtier, bracelets plus ou moins embossés, etc. Tout ce qui représentait pour le petit peuple qu'on a dépouillé, mieux que de l'or, des reliques transmises à travers des générations.

Voilà pour le moins quelque chose qui nous renseigne sur les vertus dominantes du Sieur Négrin. C'était le premier ministre de l'Espagne loyaliste pour laquelle nos "héros" ont été se battre.

Un autre Sieur

Un autre sieur qu'il est important de connaître sous son vrai jour, c'est Manuel Azana, tout d'abord fonctionnaire aigri, puis écrivain et intellectuel raté devenu maître des destins de l'Espagne à la faveur de l'avènement de la république révolutionnaire en 1931, traître anfin à sa patrie qui fut tout d'abord vendue aux Soviets, puis saignée et ruinée par une épouvantable guerre civile.

Son premier acte comme ministre de la Guerre de 1931 à 1933, a été de détruire les cadres de l'armée espagnole et de ruiner son armement. C'est justement lui ce citoyen de la République, qui en plein Cortès a prononcé cette fameuse phrase: "L'Espagne a cessé d'être catholique". Le monstre apparaissait sous son vrai jour.

En fait d'héroïcité, le monstre Azana en était nimbé, lorsqu'en 1934, après la révolution des Asturies, on le trouva caché sur un balcon à Barcelone. Echappé à la peine capitale pour devenir en 1936 chef du front populaire, il s'est empressé le tirer les criminels de leurs prisons et de leur donner des armes. Le monstre devenait ainsi le père de la guerre civile espagnole. Moscou l'a ensuite promené comme un pantin et un croquemitaine de Madrid à Valence et de Valence à Barcelone où il a accompli un dernier acte sans pareil de bravoure.

A l'approche des armées de Franco, le brave président a sauté sur un mulet, dès les petites heures du matin, pour aller se réfugier dans les bras de son beau-frère en Savoie. C'est alors que son frère siamois, Léon Blum, ci-devant premier ministre du front populaire français l'a ramené de force dans les murs extra-territoriaux de l'ambassade rouge à Paris. Azana a été héroïque jusqu'à la fin: il a sauvé sa peau.

Les monstres métèques

La propagande communiste a essayé d'attendrir l'opinion publique sur les illustres bandits de l'Espagne rouge, mais la lumière s'est faite sur les scélérats et va se faire de plus en plus à travers toute la presse anti-communiste et anti-révolutionnaire.

Les métèques de l'Espagne communiste et l'exécution de leurs hautes oeuvres ont été démasqués. C'est ainsi que M. Charles d'Ydewall montre combien les influences étrangères ont été prédominantes du côté des rouges en Espagne, lorsqu'il écrit dans la Nation Belge que la guerre chez les rouges est

Moins espagnole que celle des nationalistes parce qu'il s'y mêle de si atroces influences marxistes, tchéquistes et internationales. Là on a même torturé, ce qui n'est pas espagnol, et on a martyrisé de vieux prêtres. La seule église de Barcelone que j'ai vu ouvrir regorgeait d'une infection innommable. Je m'attendais à la voir transformée en garage ou en dépôt de ravitaillement, mais les églises de Barcelone, la semaine dernière, étaient en trop horrible état pour servir de garage. C'est dans cette ville que M. Negrin prétend avoir autorisé les messes de Noël, qui s'y seraient célébrées *par centaines. Mais les sanctuaires n'étaient plus que des poubelles. Tout cela n'est pas espagnol. Les soldats de Franco peuvent proférer des jurons épouvantables, mais ils ont tous leur médaille de la Vierge..*

Il reste que le métèque Négrin s'est aussi intéressé à la sainte Vierge. Il lui a volé avant de se sauver, ses couronnes précieuses dans ses sanctuaires.

Monstres de vandalisme

Parmi les très nombreux reporters qui ont vu sur place l'Espagne, les monstres héroïques et leurs oeuvres se trouvaient M. T'Sersteven. Ce dernier a vu Belchite laissée en ruines par les rouges. Il a écrit dans le "Journal" de Paris des choses qui font frémir. Nous en détachons quelques lignes:

"Dans un couvent de bonnes soeurs tout proche, les rouges se sont amusés à vider de leurs cadavres les alvéoles du petit cimetière et à faire un grand tas de fragments momifiés dans un petit réduit plein de puces; ce bel ouvrage signé sur le mur, avec un doigt trempé dans une matière innommable: F.A.I., C.N.T., et autres sigles du Frente popular. Le goût de ces gens-là pour les profanations macabres et la scatologie, les deux ensemble, me laisse toujours béant. . . . .

Ils ne se sont pas contentés, d'ailleurs, de déterrer les nonnes et de faire des graffiti excrémentiels. Marie-Jeanne bavarde, derrière moi, avec une femme du pays et sa fillette qui peut avoir quinze ans. C'est ainsi que je me méfie toujours des renseignements tendancieux de la propagande. Le père a été emmené par "los Rojos" dans leur retraite. C'est de bonne guerre: pas la peine de laisser des soldats à l'ennemi. Mais la petite raconte l'arrivée des rouges à Belchite, et comment ils trouvèrent quelque deux cents blessés de droite à l'hôpital. Ceux qui pouvaient marcher furent faits prisonniers e tenvoyés à l'arrière. Tous Tous les autres, 112 ni plus ni moins, furent massacrés dans leur lit. Le père, qu'on a chargé de les enterrer, a eu tout le temps de les compter".

C'est très gentil ces affaires-là.

Monstres de complicité

Le journal "Occident", sous la plume d'un grand écrivain et médecin espagnol, illustre jusqu'à quel point les chefs du prétendu gouvernement républicain ont été des monstres de complicité avec Moscou pour trahir leur patrie. Voici le témoignage du célèbre Espagnol: le Dr Maranon:

"Le mouvement de Franco ne fut pas un soulèvement contre la république libérale. Ce fut le soulèvement de beaucoup d'Espagnols contre les hommes portant des bonnets et des pelisses de fourrure, qui commençaient à envahir l'Espagne. Ce fut un soulèvement contre les meetings présidés par les portraits de Lénine et auxquels assistaient les membres du gouvernement; contre un gouvernement qui permettait l'assassinat de Calvo Sotelo, chef de l'opposition, sans prendre aucune mesure contre les assassins. Ce fut encore, et avant tout, une protestation contre le parlement libéral qui ne dénonça pas alors, n'a pas dénoncé ensuite, et n'a jamais eu un mot de condamnation pour la mort violente du chef de ses minorités, et l'assassinat de beaucoup d'autres de ses députés."

Monstres de duplicité

L'opinion trompée et déformée s'est pendant longtemps obstinée à voir dans les monstres de Barcelone, le gouvernement légal de l'Espagne. Même lorsqu'il n'y avait évidemment plus de gouvernement rouge parce que tous ses ministres s'étaient sauvés avec l'or qu'ils pouvaient trouver.

Voici comment M. Gaetan Sanvoisin dans "Le Bulletin des Halles" exécute pour sa part la légende du "gouvernement loyaliste":

"Ceux qui s'obstinent, chez nous, à parler du "gouvernement de Madrid" accomplissent une triste besogne. Pourquoi M. Jules Henry, notre ambassadeur à Barcelone, qui remplaça M. Labonne, reste-t-il en France? Parce que MM. Negrin et Del Vayo, courbés sous le joug féroce d'une double surveillance féminine russe, ne représentent plus rien. qu'eux-mêmes.. Les .méfaits dont on les accuse l'un et l'autre leur retirent cette auréole de la résistance à autrance qui, au cours de l'histoire, embellit souvent les pires causes quand elles sont perdues".

Un joli portrait de la complicité des monstres avec Moscou n'est-ce pas?

De son côté, Maurice Muret dans la Gazette de Lausanne, assène un bon coup aux monstres bolchévistes métèques en Espagne:

"C'est avec désespoir qu'on assiste dans le camp révolutionnaire à cet écroulement du dernier rempart que le bolchévisme avait construit en Europe occidentale. Une branche de la tenaille qui devait faire sauter notre civilisation — on sait que cet image est de Lénine lui-même — est décidément brisée.

Tant mieux Seigneur, et la Canada aurait tout à y gagner aussi à briser la face laide de Lénine.

Le sadisme des monstres

On dirait à entendre certaines affirmations des "vétérans" et des "héros" de retour d'Espagne que Franco utilisait pour les agneaux communistes, les chambres de supplices dont se servaient ceux-ci pour les citoyens espagnols, les prêtres et les religieuses. Non, Franco exécute les criminels après les avoir fait juger.

Quant aux bolchévistes de Barcelone, ils ont inventé des supplices sadiques. Voici comment le général Duffieux en parle dans le Figaro:

Nous avons vu un puits profond où le patient est descendu dans l'eau froide et soumis à une pression considérable par un appel d'air qu'assurent une machine et une tuyauterie encore en place: lorsqu'on le sort du puits son retour à la pression atmosphérique normale amène une enflure générale du corps, il est prêt à dire tout ce qu'on veut pour éviter le retour de cet odieux martyre.

Parlerons-nous de la chambre ronde où l'on accède par un "trou d'hommes" avec échelle verticale? Le prisonnier doit y monter nu, on referme l'ouverture, il se trouve alors dans une pièce emplie de goudron dont les émanations dans cet espace clos, sans air, deviennent vite atroces. Les habitants du voisinage entendaient les hurlements désespérés des victimes.

Et des centaines de journalistes français ont écrit dans le même sens pour dénoncer les équipes de "héros" et les monstres sous leur vrai jour.

La technique du sadisme

Dernièrement, le ministre de l'Intérieur du gouvernement national du général Franco faisait visiter à Barcelone, à un certain nombre de journalistes étrangers, quelques-unes des fameuses "Tchékas" organisées par les communistes sous la tutelle du gouvernement d'incapables, de tortionnaires et de crétins, pour faire souffrir atrocement les prisonniers nationalistes.

Dans les déclarations que le ministre fit aux journalistes, il a dit que les "tchékas" communistes s'étudiaient à développer ce qu'on pouvait appeler "la technique de la cruauté", d'une cruauté scientifique, méthodique, qui use de moyens les plus appropriés pour agir sur la psychose des détenus.

"Dans une autre "Tchéka", dit-il, je vis une sorte de ceinture électrique qui semble avoir été appliquée à quelques-uns des prisonniers faits à Teruel.

Nous découvrîmes dans une autre ce qu'on appelle les "tombeaux" et aussi des cordes accrochées au plafond qui servaient à pendre les suppliciés par les pieds. On leur imprimait un mouvement de va et vient et on leur plongeait la tête dans un récipient plein d'eau.

J'étais accompagné dans cette visite aux "tchékas" de Barcelone par les correspondants de la presse étrangère qui n'en revenaient pas de voir ces monstruosités et ne cessaient de répéter qu'ils n'auraient jamais cru que de répéter qu'ils n'auraient jamais cru que de pareils supplices puissent être appliqués à des détenus sans défense, s'ils ne l'avaient pas constaté personnellement."

Franco a délivré sa patrie des bêtes féroces.

Monstres de lacheté

Vous rappelez-vous qu'il fut un temps où, pendant l'avance des troupes victorieuses du général Franco dans la Catalogne, la grosse presse ne pouvait plus suivre le gouvernement de l'Espagne "loyaliste". On ne savait plus à un moment donné où était le gouvernement des rouges.

(Suite à la page 8)

CLOUE AU LIT PAR LE LUMBAGO

Souffrait depuis des semaines

Inspiré par l'idée de rendre service à ses semblables, un homme qui avait souffert terriblement du lumbago écrit ce qui suit:

"Je souffris de lumbago et, durant des semaines, je fus cloué au lit, incapable de me lever. Je me fis traiter, mais cela ne soulagea guère la douleur. C'est alors qu'un ami me recommanda les Sels Kruschen, me conseillant d'en prendre chaque matin pour obtenir le soulagement de la douleur qui me mangeait le dos. J'en prends donc tous les matins depuis lors et je puis dire que maintenant je me porte à merveille, grâce à Kruschen". C.B.

Comment se fait-il que dans nombre de cas le lumbago, le mal de dos, le rhumatisme et la mauvaise digestion cèdent devant les Sels Kruschen? C'est parce qu'ils constituent une combinaison de sels minéraux essentiels pour le bien-être du corps humain. Chacun de ces sels remplit une fonction particulière et, grâce à l'ensemble, l'estomac, le foie les reins et le système digestif se trouvent remarquablement tonifiés.

"Dis-moi quel journal tl lis et je te dirai ce que tu penses".

L'archevêque de Bénévent, en Italie, Mgr Masseinelli, vient de lancer en faveur du journal quotidien catholique. Nous en relevons le passages les plus saillants.

"Dis-moi avec qui tu vas et je te dirai qui tu es. Le vieux proverbe pourrait se traduire ainsi: Dis-moi quel journal tu lis et je te dirai ce que tu penses... Que les prêtres doivent penser catholiquement cela est évident quand on songe à leur état et à leur mission de maîtres des âmes. Que le journal catholique prémunisse ses lecteurs des erreurs ou des principes qui s'attaquent aux bases du christianisme, personne ne le niera.

Le journal catholique maintient le lecteur en contact avec la vie, avec l'esprit et avec l'activité de l'Eglise. Il examine à la lumière chrétienne les problèmes qui surgissent au jour le jour et qui doivent être jugés sur la foi de l'Evangile. Et comme les idées nouvelles se succèdent et viennent déferler sur notre conscience comme les vagues d'une mer agitée, il est nécessaire d'avoir un point d'appui et un phare lumineux.

Avant d'être un organe d'informations, le journal doit être un maître de principes à la lumière desquels on juge les faits.

Un journal est un maître, un ami fidèle de la vie chrétienne. Le lire signifie le vivre.

Au début de la nouvelle année, j'invite tous mes prêtres à s'abonner au quotidien catholique. Qu'ils se fassent des apôtres du quotidien catholique auprès des laïques qui veulent avoir une conscience formée et agissante."

ENTRE L'ITALIE ET LA RUSSIE

ROME, — On apprend qu'un nouveau traité commercial entre l'Italie et la Russie vient d'être conclu et qu'il sera probablement signé. L'ancien traité avait expiré en 1936 et l'on n'avait pu s'entendre jusqu'ici sur les conditions de paiement. On croit que le nouveau traité italo-russe permettra des échanges d'une valeur d'environ 1,000,000,000 de lires ou $50,000,000 par année; ces échanges ne dépasseraient pas 400,0000,000 de lires sous l'ancien traité.

UN PREMIER BANDIT EXECUTE

BARCELONE, — Edouardo Barriobero, avocat anarchiste de 61 ans, qui fut le premier président du tribunal bolchéviste révolutionnaire établi par le gouvernement rouge à Barcelone, a payé jeudi sa dette à la société. Il a été condamné à mort par le tribunal militaire nationaliste sous l'inculpation d'avoir condamné à mort des centaines de sympathisants nationalistes et d'avoir semé la terreur à Barcelone comme d'avoir pillé et saccagé la ville. L'exécution de Edouardo est à date, la première à Barcelone.

DONS GENEREUX

EDMONTON, Alta. — Le R.P. Philibert, o.f.m., professeur de français à l'école Saint-François, a offert à l'A.C.F.C. une quarantaine de beaux volumes pour nos bibliothèques scolaires françaises circulantes.

Le député de Shellbrook participe aux débats sur le budget

Les opérations financières de la province en fonction de la dette publique devraient passer par la Banque du Canada, dit M. Demers

Contre la sécession

Monsieur Omer Demers, député du comté de Shellbrook à la législature provinciale a participé mercredi au débat sur le budget. Après avoir félicité le président de la législature pour la confiance que les membres de la législature ont mise en lui en le nommant président de l'assemblé législative, M. Demers a dit que la situation du gouvernement devant les problèmes financiers de la province était des plus difficile. Sans doute dit M. Demers, plusieurs facteurs ont contribué à créer cette difficile situation à laquelle doivent faire face tant le gouvernement que le peuple de cette province.

M. Demers, en faisant une solide revue de la situation financière sur une période de plusieurs années, a déclaré que plusieurs erreurs avaient été commises dans le passé mais qu'une précieuse expérience avait été acquise au cours des mêmes années.

En parlant de la situation plus particulière de son comté, le député de Shellbrook a dit que dans une majeure partie de ce comté, la récolte de 1938 avait été nulle et que l'assistance serait encore des plus urgente dans cette même partie du comté de Shellbrook. Dans la partie nord du comté où la récolte a été un peu meilleure, la situation économique s'en ressent quelque peu malgré qu'il y ait encore dans ces milieux beaucoup de maux à déplorer en raison de plusieurs autres facteurs.

M. Demers a déclaré que la partie nord du comté de Shellbrook était un paradis de chasse et de pêche, et il a invité les députés du sud de la province d'y aller faire une visite lorsqu'ils pourraient en avoir le temps ou la chance. Parlant ensuite de la situation politique qui existe en raison de la multiplicité des partis, le député de Shellbrook a affirmé que cette situation détruisait la forme actuelle du gouvernement démocratique.

"Ces partis, dit M. Demers profitant de la difficile situation économique du peuple introduisent une fausse philosophie de la vie. Si nous voulons conserver notre régime de la propriété basé sur une juste et nécessaire initiative individuelle, nous devons surveiller de près ce qui se passe aujourd'hui. Nous sommes à un tournant de l'histoire et nous devons décider au juste ce que nous voulons avoir, et prendre les justes moyens pour opérer les réformes qui s'imposent. Si nous voulons conserver un système de gouvernement qui doit protéger la propriété, qui va respecter la propriété individuelle, nous devons alors sauvegarder le présent système en tant que système. Si, par ailleurs, nous voulions laisser l'Etat s'emparer de tout et contrôler tout et si nous sommes satisfaits d'accepter des doctrines d'après lesquelles l'individu est tout pour l'Etat et non l'Etat pour l'individu, alors nous pouvons appuyer un parti socialisant tel que la Cooperative Commonwealth Federation qui a déclaré ouvertement que le Capital ne serait pas protégé par aucune loi si elle arrivait au-pouvoir".

M. Demers croit que la situation économique des fermiers et des autres citoyens de la province n'en est pas rendue à ce point qu'elle puisse être désespérée. Beaucoup de réformes peuvent être accomplies conjointement par les deux gouvernements fédéral et provincial afin d'aider tous les producteurs de cette province. Dans le domaine de la reforme, par exemple, M. Demers croit qu'il ne devrait pas y avoir une aussi grande quantité des revenus de la province, soit des revenus ordinaires aussi bien que des bien fédéraux, qui soient absorbés par les intérêts sur la dette publique. Le député de Shellbrook a déclaré catégoriquement que les dettes gouvernementales devraient être consolidées et que toutes les opérations financières de la province en fonction de la dette publique devraient s'effectuer par l'intermédiare de la Banque du Canada. M. Demers a déclaré que par ce moyen des millions de dollars seraient épargnés aux citoyens qui bénéficieraient du même coup de meilleurs services sociaux à des frais très réduits.

Sur la question monétaire, M. Demers a dit qu'il n'était pas un de ceux qui croient à la monnaie gratuite. Il croit que le seul moyen d'avoir un dollar était de l'obtenir par un travail correspondant à ce dollar. Cependant, il croit qu'une action énergique s'impose aussi dans ce domaine.

Le député de Shellbrook a aussi parlé de la question de la sécession dont on parle en certains milieux de l'Ouest "Plusieurs croient a dit M. Demers, que ça irait beaucoup mieux dans les provinces de l'Ouest, si ces provinces avaient l'autonomie complète pour la conduite de leurs propres affaires. Je ne partage pas ces vues." Monsieur Demers est convaincu que tous et chacun devraient travailler d'un commun accord pour faire un Canada uni. C'est là le meilleur moyen d'accomplir quelque chose. Il a dit que ces propos de sécession étaient occasionnés par les traitements que les provinces de l'Ouest recevaient actuellement, et qu'il fallait trouver une solution à cette malheureuse situation.

M. Demers a enfin, en terminant ses remarques sur le budget, fait un vigoureux plaidoyer en faveur d'une action énergique de la part des gouvernements dans le but d'apporter les secours nécessaires aux producteurs de ce pays.

L'hon. Culliton annonce un surplus de revenus

Inauguration du courrier de nuit par voie des airs

Le courrier aérien a été inauguré mercredi par les avions de la Société Air-Canada. Un appareil de cette compagnie (comme celui de la photo) décollera de St-Hubert pour Vancouver. — LPS.

Défense de l'initiative individuelle

L'honorable Monsieur E. M. Culliton a prononcé lundi son premier grand discours à la législature, en présentant le rapport de son ministère de la Trésorerie provinciale.

Le Trésorier provincial administre les lois suivantes: Public Revenue Act, Succession Duty Act, Corporations Tax Act, Railway Taxation Act, Wild Lands Tax Act, Vehicles Act, Fuel Petroleum Products Act, Travelling Shows Act, Income Taxe Act and the Education Tax Act.

L'honorable Monsieur Culliton a déclaré qu'en vertu de la méthode de la consolidation pour le prélèvement des taxes, par l'intermédiaire de la commission des taxes, la province avait obtenu un surplus de $1,504,000. en taxes avec une augmentation de seulement $4,623 en frais d'administration. M. Culliton a doné un compte-rendu détaillé de l'administraition de chacun des départements dont il est responsable. Il a parlé du travail de son ministère pour assurer la sécurité sur les routes publiques de la province et il a annoncé qu'une campagne d'éducation publique serait entreprise dans ce sens. Dirigeant ensuite ses remarques du côté de l'opposition, le jeune ministre a dit: "Les libéraux croient en une société dans laquelle l'individu a des droits bien définis et l'Etat a la fonction de garantir la continuité de ces mêmes droits. L'Etat a le droit de prendre en mains le contôle des activités individuelles lorsque le bien commun l'exige, mais son champ d'action est limité et il ne devrait pas intervenir en transgressant les droits naturels de l'individu. "M. Culliton a enfin dénoncé la C.C.F. comme la plus grande ennemie de la démocratie et des institutions démocratiques".

LES EMPLOYES DE LA WPA DOIVENT JEUNER

SAGINAW, Mich., — M. l'abbé Constantine A. Skowronski, vient de déclarer à ses paroissiens, employés sur le WPA, qu'ils travaillent si peu fort qu'ils seront obligés de jeûner pendant le carême.

A TRAVERS LA SASKATCHEWAN

LES FERMIERS DEVRAIENT S'AIDER EUX-MEMES

REGINA, Sask., — L'Honorable J. G. Taggart, ministre de l'Agriculture, a déclaré vendredi, devant les membres de l'Association des municipalités rurales, soit devant 650 délégués, que les fermiers devraient s'aider eux-mêmes s'ils voulaient conserver la sympathie des autres parties du Canada. Le ministre a proposé un plan en vertu duquel 1,000 élévateurs à travers la province pourraient être employés à l'entreposage de toute une quantité de blé qui devrait être pendant les années de disette, revendue à prix réduits aux fermiers.

ON PROPOSE LA GREVE DES FERMIERS DE L'OUEST

MELVILLE, Sask., — A une assemblée tenue sous les auspices du Saskatchewan Wheat Pool, et comprenant 175 fermiers, il a été proposé de favoriser une grève des producteurs de blé dans l'Ouest si le gouvernement fédéral ne maintenait pas la commission du blé et un prix minimum d'au moins 80 sous le boisseau.

DES ETUDIANTS EN QUARANTAINE

EDMONTON, Alta., — Un groupe d'une dizaine d'étudiants demeurant dans une maison dépendante de l'Université de l'Alberta, ont été mis en quarantaine parce qu'ils auraient contracté la scarlatine.

LES CITOYENS DE RAYMORE PROTESTENT

RAYMORE, Sask., Un témoignage de profonde indignation vient d'être exprimé par les citoyens de Raymore au sujet d'une récente déclaration du député C.C.F. T. Johnston de Touchwood. M. Johnston déclarait, il y a quelques temps qu'une parade faciste avait eu lieu à Raymore au mois de septembre. Une requête de protestation sera envoyée au premier ministre Patterson.

LES URSULINES DE BRUNO A L'HONNEUR

BRUNO, Sask., — Un honneur unique vient de retomber sur les Ursulines de Bruno. Un travail à la main en soie, fabriqué par trois soeurs Ursulines de résidence à Watson où elles dirigent l'école séparées, est suspendu actuellement au Parlement d'Ottawa. La travail avait tout d'abord été préparé pour participer à un concours organisé par une compagnie canadienne. Il fut ensuite présenté au Dr Fleming à titre d'hommage de la part du Couvent de Bruno. Le Dr Fleming l'a enfin présenté au premier ministre King qui l'a suspendu à la Chambre des Communes.

UN PROFIT DE $2,717

UNITY, Sask., — L'Association coopérative de Unity réunissait ces jours derniers une centaine de ses membres actionnaires. La valeur totale des propriétés de l'Association se chiffre par $14,294.52. Durant l'année 1938 la coopérative a fait pour $50,894.30 d'affaires avec un profit net de $2,717.

Le gouvernement administre les intérêts financiers de 863 patients

REGINA, Sask., — Un département spécial de l'administration provinciale, administre pour environ $2,700,000 de biens appartenant à des personnes privées de leur usage mental. Ce montant se répartit entre 863 états financiers.

TOUS LES REVOLVERS DOIVENT ETRE ENREGISTRES

SASKATOON, Sask., — Le ministère du procureur-général annonce qu'à partir du premier mars jusqu'au premier juillet de cette année, toutes les personnes en possession d'un revolver devront enrégistrer leur propriété. Ce règlement est une application de l'amendement qui a été apporté l'an dernier au Code criminel par le gouvernement fédéral. D'après les nouveaux règlements, cet enrégistrement devra se faire tous les 5 ans.

DECES DE L'HON. ROBERT WEIR

WELDON, Sask., — L'honorable Robert Weir, ancien ministre de l'Agriculture dans le gouvernement conservateur à Ottawa, a trouvé mercredi dernier la mort d'une façon accidentelle, Monsieur Weir était âgé de 56 ans. Il était né à Wingham, Ontario. Il a été élu comme député conservateur à la Chambre des Communes le 28 juillet 1930. Il a beaucoup contribué au développement agricole de l'Ouest.

$40,000 AU PORT D'AVIATION DE REGINA

REGINA, Sask., — Un ordre du Conseil des ministres de la province vient d'autoriser un prêt de $40.-000 à la ville de Régina pour la construction d'une bâtisse d'administration à l'aéroport municipal.

LA COMPAGNIE DE TELEPHONE DE BLAINE LAKE

BLAINE LAKE, Sask., — La Blaine Lake Rural Telephone Co. vient de tenir son assemblé annuelle. Un excellent rapport financier a été présenté et approuvé.

LA COOPERATICE DE LLOYDMINSTER

LLOYDMINSTER, Sask., — L'Association agricole coopérative de Lloydminster vient de tenir son assemblée annuelle. Le gérant de la coopérative a parlé dans son rapport de continuer la politique de manutention des produits de la ferme.

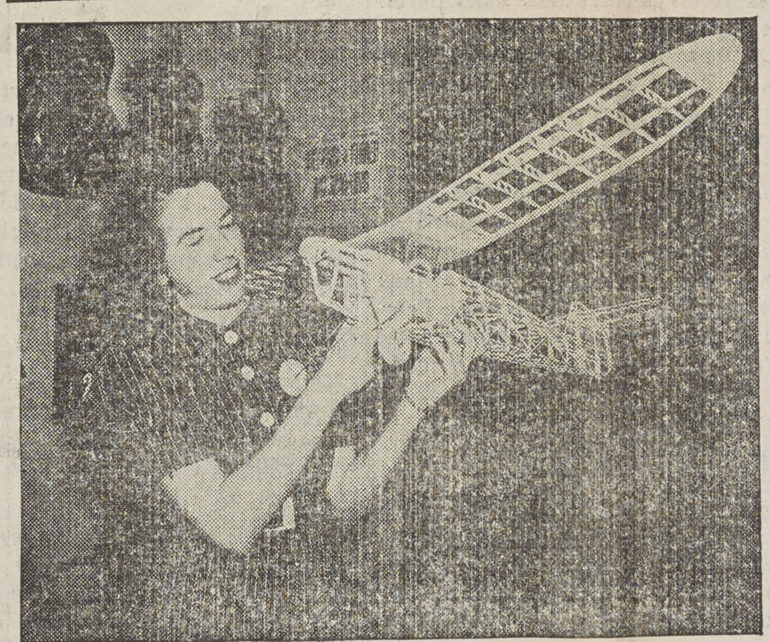
LA COUPE DEMERS A SHELLBROOK

SHELLBROOK, Sask., — Les parties finales entre les clubs de la région pour l'obtention de la coupe Omer Demers ont été jouées à Shellbrook le premier mars. Le club Shellbrook a remporté la coupe qui a été présentée par M. A. E. Stewart au nom de M. Demers absent. Ce dernier a envoyé un télégramme exprimant tout son regret de ne pouvoir être présent au tournoi.

LES CLAIMS MINIERS DU LAC LA RONGE

PRINCE-ALBERT, Sask., — La Consolidated Mining and Smelting Co., vient de prendre des options sur 9 claims miniers détenus par M. Robert Caldwell et le Preview Syndicate au Lac la Ronge. La compagnie commencerait des travaux immédiatement.

Nouveau modèle d'avion-miniature



Mlle GWIN McNAMEE tient dans ses mains le nouveau modèle d'avion-miniature, fabriqué par Rosaire Paquette, président de la section canadienne française des avions-miniatures. Il s'agit d'un avion à essence, muni d'un moteur, avec des batteries, chronomètre, etc, etc. Cet avion, entièrement démontable, ne pèse que 15 onces, soit moins d'une livre. C'est le plus parfait du genre. LPS.

Chez nos compatriotes

(Suite de la page 5)

SUCCES D'UNE CAISSE POPULAIRE AU MAN.

LA BROQUERIE, Man., — Fondée en 1938 et inaugurée le 16 août dernier, quoique très jeune encore, elle peut tout de même vous présenter un rapport très encourageant de ses opérations pendant une si courte période d'existence.

Donc, sans plus de préambule, nous vous présentons le rapport financier qui est aussi connu comme rapport de la situation de la Caisse.

16 août au 31 décembre 1938

Capital souscrit	$ 925.96
Dépots d'épargne	63.00
Prêts remboursés	317.15
Profits	26.96
	$1,333.07
Prêts émis	$1,050.00
Dépenses	60.32
En caisse et en banque	222.75
	$1,333.07

Bilan au 31 décembre 1938

Prêts en cours	$ 732.85
En caisse	222.75
Dépenses	60.32
	$1,015.92
Capital payé	$ 988.96
Profit non repartis	5.16
Fonds de réserve	21.80
	$1,015.92

Durant ce court terme d'existence, il fut tenu 3 réunions conjointes des comités, le conseil d'Administration a tenu 6 réunions, la commission de crédit fut demandée de siéger 11 fois pour considérer 20 prêts dont 13 furent acceptés, et le Conseil de Surveillance a fait 4 vérifications des livres et comptes de la Caisse.

C.-N. DUPAS,
secrétaire-gérant.

On construira un couvent à Ste-Géneviève.

STE-GENEVIEVE, Man., — On construirait un couvent à Ste-Geneviève. A cet fin, M. le curé a convoqué les paroissiens, immédiatement après la messe, le 26 février dernier. Un comité spécial a été formé dont la tâche sera de voir à la construction d'un couvent à Ste-Geneviève et au logement des religieuses qui enseignent à l'école du village.

Activités d'une S. StJ-Jean-Baptiste dans l'Ouest

ST-BONIFACE, Man., — La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface a tenu sa dernière réunion le 28 février. Parmi les activités futures de la Société, il a été décidé de continuer le mouvement de refrancisation et de travailler à un mouvement intense des membres de la Société. Pour aider au mouvement on a joint une prime de $25 pour service funèbre en cas de décès de chaque membre en règle avec sa contribution ($1.00 par année).

Un nouveau comité a été nommé: celui de la Bonne Entente. Il verra, par d'heureuses et audacieuses initiatives, à établir un rapprochement avec les autres organisations et avec les groupes qui nous entourent.

Par une heureuse coïncidence, la société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg se prépare à fêter l'an prochain, le cinquantenaire de sa fondation — cinquante année de vie nationale dans la capitale du Manitoba.

Distingués visiteurs au Couvent de St-Norbert

ST-NORBERT, Man., — Le 28 février dernier, à l'occasion de la clôture des cours d'enseignement ménager qui avaient été donnés au couvent de St-Norbert durant les dernières huit semaines, un groupe remarquable de visiteurs se sont rendus au Couvent.

En plus de M. l'abbé d'Eschambault, de M. le curé Paillé, du R. P. Léonard et de M. Henri d'Eschambault, mentionnons les honorables MM. D. L. Campbell, ministre d'Agriculture, R. Hawkins, député de Dauphin, président de la Chambre, Sauveur Marcoux, député de La Vérendrye, M. G. Dinsdale, député de Brandon, Dr J. A. Munn, député de Dufferin (Marmen, Man.), E. Préfontaine, député de Carillon, E. F. Shannon, député de Springfield, W. Lisowsky, député de Ethelbert, H. Suckers, député de St-Clement.

NOUS AVEZ-VOUS TROUVE UN LECTEUR?

Chez nos compatriotes des provinces-soeurs

A la mémoire de Mgr Maillard

Extrait d'une lettre pastorale de S. Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., évêque de Gravelbourg

Le Bon Dieu a appelé à Lui, ce matin, notre cher confrère Mgr Charles Maillard, curé de notre Cathédrale. Le vénéré prélat s'est éteint tout doucement à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal en pleine conscience de sa fin, après la réception des derniers Sacrements.

Son corps revient pour recevoir nos hommages et nos prières dans cette église-cathédrale que ce digne prêtre a construite et ornée si artistiquement et aux destinées de laquelle il a présidé durant plus de vingt ans. Ses restes reposeront dans le cimetière aux côtés des Abbés Gravel, fondateur de Gravelbourg, et Magnan, fondateur et premier curé de la paroisse. Les funérailles auront lieu mardi le 21, à 8.30 hres.

La carrière de Mgr Maillard vous est connue car il a toujours vécu dans l'Ouest depuis son arrivée de France, août 1896, et son ordination par Mgr Langevin, 18 mai 1901. Successivement vicaire à St-Norbert, Man., desservant à St-Lazare, Man., et curé à Wolseley, Sask., il est arrivé à Gravelbourg le 1er octobre 1917. Il y a été l'instigateur ou le fondateur des multiples oeuvres qui en sont l'ornement et la gloire. Il a ainsi servi généreusement religion et patrie.

Nous l'avons vu à l'oeuvre de près depuis douze ans et pouvons en toute confiance affirmer que si nous avons joui de son amitié, nous avons aussi admiré son énergie, son obéissance, son respect de l'autorité, son sens artistique, son grand coeur, sa charité.

Son énergie et ses talents d'artiste se sont signalés dans l'exécution entière du plan de l'église qu'il appelait encore récemment *mon* église (avec raison). Il a construit et orné cette église se souvenant des paroles de Pie X: "Je veux que les fidèles prient sur de la beauté." Quelles pieuses prières et quelles salutaires réflexions offertes à Dieu dans la contemplation des tableaux de Mgr Maillard!

Son obéissance et son respect de l'autorité, nous les avions constatés bien avant notre nomination au siège de Gravelbourg au point d'en avoir été plus d'une fois édifié alors, comme nous avons été réconforté depuis que Nous-même fûmes l'objet de ses attentions.

Il s'appelait volontiers un grand coeur ou mieux un gros coeur. Qu'il disait vrai! D'abord il le prouvait bien dans son entourage immédiat où il était si charmant, si spirituel, si patient sous les taquineries, si aimable de toutes manières.

Et auprès de *son* peuple (son expression favorite) qu'il était charitable dans la parole qui relevait et réconfortait, dans le geste qui aidait et dirigeait vers le seul vrai but, dans le don, parfois plus ou moins judicieux, mais toujours généreux et inspiré par la plus pure charité.

Depuis plusieurs mois, nous sentions venir la fin et avons voulu la retarder le plus possible en assurant au cher malade tous les avantages qu'il désirait lui-même, ne voulant rien épargner pour celui qui ne s'était jamais épargné pour les autres. Nous savons que son esprit délicat a apprécié à leur valeur nos moindres attentions. Combien Nous en sommes touché!

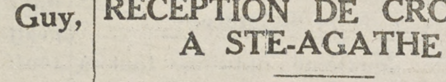
Au-delà de la tombe, Nous saluons notre vieil et fidèle ami, notre vaillant et effectif collaborateur, le pasteur charitable et dévoué à qui Dieu a accordé la réalisation de son grand désir: mourir sur la brèche.

Qu'il repose en paix et que sa mémoire survive chez ses confrères et ses fidèles.

Bien cordialement vôtre en N. S. et M. I.

† J. GUY, O.M.I.,
Evêque de Gravelbourg.

AU MANITOBA ET EN ALBERTA



RECEPTION DE CROISES A STE-AGATHE

STE-AGATHE, Man., — Dans l'après-midi du dimanche, 16 mars, une quarantaine d'enfants étaient admis dans les rangs de la Croisade Eucharistique.

L'aumônier leur a adressé une chaleureuse allocution, après laquelle, M. le curé Rocan, qui présidait la cérémonie, reçu la consécration d'une petite apôtre, puis ayant béni les insignes et les costumes, en a fait la distribution.

Une demi-heure de français au poste de Grande-Prairie

GRANDE-PRAIRIE, Alta., — Au cours de la demi-heure de français au poste radiophonique de Grande Prairie, dans la région de la Rivière-la-Paix, le R. Père McGuire, C.SS.R., frère du curé de Grande-Prairie, a prononcé une allocution en excellent français. Les deux frères religieux de la Congrégation du Très Saint Rédempteur ont adressé la parole en français.

Une importante réception à Saint-Boniface

ST-BONIFACE, Man., — Prenant avantage du fait que le mardi 28 février, l'hon. M. Sauveur Marcoux avait conduit une délégation de ses collègues du Parlement représentant les divers groupes, rendre visite à l'école ménagère de Saint-Norbert, ainsi qu'aux 41 garçons suivant les cours agricoles à la Trappe, la Société Saint-Jean-Baptiste, le Cercle Ouvrier, les Canadiens de Naissance, l'Union Métisse, en collaboration avec les échevins de langue française du conseil de ville de Saint-Boniface, recevaient dans la salle du Cercle Ouvrier, les distingués visiteurs à leur retour de Saint-Norbert. Ces représentants des divers groupes parlementaires ont trouvé, à la salle du Cercle Ouvrier, un groupe représentatif de nos différentes organisations locales qui ont offert les remerciements de la population de langue française à l'hon. M. Sauveur Marcoux, pour son dévouement à nos intérêts, et ont exprimé la satisfaction de rencontrer ces distingués visiteurs du parlement manitobain.

Pour plusieurs des visiteurs, c'était la première fois qu'ils prenaient contact avec le groupe français et ils ont exprimé leur sincère satisfaction d'avoir eu l'occasion de rencontrer ce groupe. Cette heureuse initiative était la première du Comité de Bonne Entente formé à la Société Saint-Jean-Baptiste. M. Samuel Nault, l'un des vices-présidents, avait charge de l'organisation et fut grandement secondé par l'exécutif du Cercle Ouvrier.

Il a été très agréable à tous de rencontrer parmi ce groupe le député du comité de Carillon, M. Edmond Préfontaine.

Nouveau rédacteur à "La Survivance" d'Edmonton

EDMONTON, Alta., — On annonce que le R. P. P. E. Breton, O.M.I. autrefois de l'Est du Canada, vient d'arriver à Edmonton pour prendre la direction de la Survivance, à titre de rédacteur.

Ancien professeur au Collége St-Joseph de Colebrook, N.H., et à l'Université d'Ottawa, et pendant quelques années directeur d'une importante Oeuvre de Jeunesse à Québec, il s'est livré, entre temps, à des travaux littéraires.

Il a publié, par exemple, dans la Série des "Pages Trifluviennes" "l'Histoire du Cap-de-la-Madeleine," et collaboré au "Recueil de Cantique" du R. P. Latour, O.M.I.

:::

DECEDEE A L'AGE DE 80 ANS

WINNIPEG, Man., — Lundi, le 6, en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, eut lieu le service funèbre de Mme Clara Gaudreau, décédée le 4, à l'Hospice Taché, Saint-Boniface.

Née dans la province de Québec, Mme Gaudreau est décédée à l'âge de 80 ans, après avoir passé les seize dernières années au Manitoba.

La défunte laisse quatre garçons et une fille: Adrien, Wilfrid, Théodore, de Winnipeg; Emile, de Chicago; Mme John Robert Watts, de Winnipeg.

(Suite à la page 4)

WAUCHOPE

A la partie de cartes du 26 fév. les prix allèrent à Alb. Laval et Madame Colleaux. Il y eut chants et concours de vrai ou faux. Le tirage du tapis de table aura lieu le soir de Pâques et aussi il y aura heure d'amateurs avec prix.

* * *

Au commencement de février M. le Curé de Cantal passait par Wauchope en route pour Régina. Dernièrement Mgr Bois et M. le Curé Ferland rendaient visite au Curé.

* * *

Lucina Boutin, fille de Madame Boutin est revenue de l'hôpital et doit demeurer dans le plâtre pour une couple de mois.

* * *

Etienne Mansuy est également retenu à l'hôpital depuis quelque temps. De retour Madame Henry Bush, après quelques mois à Winnipeg.

* * *

Notre église s'est enrichie de deux autels latéraux, ce qui lui donne un tout autre cachet... Très peu de va et vient... On attend après le printemps...

S. S. Pie XII a été couronné . . .

(Suite de page 1)

cratie romaine, il y avait une estrade spéciale pour les missions étrangères.

De même, on a érigé deux tribunes pour des invités distingués.

On estime à 400,000 personnes la foule qui a été témoin des cérémonies du couronnement sur la Place St-Pierre, pendant que la Basilique même en contenait 60,000 asises ou debout.

Cette multitude a commencé d'envahir la Basilique et la Place St-Pierre dès 4 heures a.m. dimanche matin (8 hres p.m. samedi temps de la Sask.) et elle attendait patiemment. A 7.30 hres. (12.30, hres, dans la Sask.) la Basilique St-Pierre était littéralement remplie. On rapporte que 75,000 cartes d'entrée avaient été distribuées.

La procession se mit en marche du palais papal vers la basilique à 8.30 a.m. (12.30 a.m.)

Tous les regards de la foule étaient fixés sur le portique de la Basilique.

Et voici qu'apparait à l'entrée la tête du cortège qui va tout d'abord défiler devant la statue de Constantin le Grand qui a donné la liberté à l'Eglise, il y a 15 siècles. On entend déjà, à distance, le choeur de la chapelle Sixtine chanter "Tu es Petrus et super hanc petram aedificabo ecclaisiam meam". On aperçoit d'abord un porte-croix, puis les hauts bonnets à poils des gendarmes pontificaux qui s'avancent lentement, tuniques noires, culottes de peau blanche, bottes cirées. Derrière ce peloton, vient un détachement de la garde palatine en uniforme noir et képi amaranthe.

Viennent ensuite les représentants des Ordres religieux dont la marche est ouverte par les Ordres mendiants et se clôt par les chanoines réguliers.

Puis, c'est le tour du clergé séculier et, cette fois, c'est tout un fleuve de surplis blancs; les séminaristes, les curés de Rome et les membres des chapitres des collégiales. Puis ce sont les divers corps de la prélature romaine en costumes violets ou rouges, les dignitaires de la cour pontificale, les pénitenciers de la Basilique Vaticane, les abbés, les évêques, les archevêques en chappe enfin, les cardinaux-diacres, les cardinaux-prêtres suivis du Gouverneur de la Cité du Vatican dans le grand manteau des gouverneurs d'autrefois qu'il porta pour la première fois lors de la procession solennelle pour la première sortie du Pape en 1929, après les accords du Latran.

Mais voici l'apparition que la foule attend depuis longtemps. Il est maintenant 9.30 hres. (1.30 hres) et, au-dessus d'un groupe multicolore de dignitaires et de cérémoniaires, on voit s'avancer, sur le fameux "talamo" porté par douze "bussolanti" habillés de damas rouge, le Pape lui-même.

Au-dessus de ce trône mouvant, s'étend un daîs de soie aux hampes soutenues par 8 prélats.

Autour du "talamo", il y avait encore des gardes nobles en grand uniforme, des gardes suisses portant l'épée flamboyante à deux mains, qui faisait penser à l'archange du paradis terrestre, et de très hauts dignitaires en riches uniformes, mais la foule, n'avait d'yeux que pour le Pape et criait "Viva Il Papa", pendant que le choeur de la chapelle Sixtine chantait toujours "Tu es Petrus".

Le premier arrêt de la procession fut à la Chapelle du Saint Sacrement où le Pape descendit de son Trône pour s'agenouiller quelques instants devant le Saint Sacrement et prier avec recueillement.

Porté ensuite à la Chapelle de Saint Grégoire, c'est là qu'il reçut assis sur un trône spécial les hommages du chapitre de Saint-Pierre de Rome. Cette cérémonie à la Chapelle St-Grégoire a duré une demiheure. Le St-Père est alors remonté de nouveaux sur la gestatoria pour être porté cette fois jusqu'au trône principal faisant face au maître-autel de la confession de St-Pierre. Un Monsignori après avoir fait trois fois la genuflection devant le Pape, lui ordonna d'arrêter et après avoir, selon une cérémonie traditionnelle brûlé un peu d'encens sur un plat d'argent, il lui dit: "Très Saint-Père c'est ainsi que passe la gloire de ce monde". La foule ne cessait de crier et d'acclamer le Pape.

Pie XII est ensuite descendu de la gestatoria et il a pris possession de son Trône en face du Maître-Autel pour recevoir les hommages du Sacré-Collège.

LA SESSION FEDERALE

LA SEMAINE A OTTAWA

OTTAWA, — On croit que si les élections générales se tiennent cette année, ce sera probablement au mois d'octobre. Il ne semble pas possible que ce soit plus tôt, car il est peu probable que le Parlement puisse terminer son travail législatif avant la visite du roi et de la reine, au mois de mai.

Le ministère avait d'abord entretenu ces espérances, mais il a dû les abandonner. Bien que cela n'ait pas été annoncé officiellement, on croit que le premier ministre désire une suspension des séances du Parlement pendant toute la durée du séjour de Leurs Majestés au Canada.

Si le Parlement se réunit de nouveau vers la fin de juin, il aura encore assez de besogne pour l'occuper jusqu'en août. Il semble donc qu'on ne pourra avoir de renseignements définitifs au sujet de la future consultation populaire qu'une fois la visite des souverains terminée.

* * *

L'oposition d'ordinaire a son mot à dire au sujet de la longueur de la session et elle peut à sa guise prolonger ou raccourcir les débats. A l'exception du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, la discussion ne semble pas jusqu'ici s'être trop étirée. Le débat sur le contrat des mitrailleuses Bren a duré sept jours et l'opposition que ce débat aura peut-être pour résultat une réorganisation du cabinet et le départ du ministre de la Défense nationale. La discussion sur le traité de commerce canado-américain a pris moins de temps qu'en 1932 au sujet des accords impériaux qui firent l'objet de beaucoup d'opposition de la part des libéraux. Il ne faut pas perdre de vue qu'il y a actuellement quatre partis dans le présent Parlement. Il n'y en avait que trois dans le dernier. Tous ces groupes veulent naturellement prendre part aux débats importants.

Les conservateurs prétendent ne pas tenir outre mesure à retarder les élections. Cette attitude leur est dictée parce qu'ils semblent croire que le gouvernement ne pourra pas retirer grand avantage politique de l'accord de Washington et que le principal sujet qui sera discuté au cours de la campagne électorale serait une prétendue inaction de la part du gouvernement en face des conditions économiques.

* * *

Evidemment, ce sont le premier ministre et ses principaux conseillers qui décideront si on doit en appeler au peuple cette année. Il y a cependant de nombreux signes avant-coureurs d'une élection prochaine. L'hon. C. H. Cahan a déclaré, par exemple, que le ton des discours du premier ministre était un symptôme qui ne trompait pas. Ces discours ont convaincu M. Cahan que le premier ministre se préparait à une autre campagne politique. Le programme exposé par l'hon. J. G. Gardiner, ministre de l'agriculture pour substituer une autre méthode à celle de fixer le prix minimum du blé est aussi considéré par les conservateurs comme un appel électoral. L'opposition voit encore un autre indice dans le fait que le gouvernement veut entreprendre un vaste programme de dépenses qui serait dévoilé dans les crédits supplémentaires.

D'un autre côté, on prétend qu'un certain nombre de partisans du gouvernement ne sont pas aussi enthousiastes que cela de la perspective d'affronter l'électorat. Le docteur R. H. Fleming, député libéral de Humboldt, a par exemple exprimé l'opinion de plusieurs de ses collègues quand il a suggéré ouvertement au premier ministre de différer les élections jusqu'à l'année prochaine. Le docteur Fleming était en train de mettre le gouvernement en garde contre la révolte qui s'annonçait iminente dans l'Ouest lorsque le président de la Chambre l'interrompit pour lui dire que son temps était épuisé.

* * *

D'après les discours de plusieurs députés de l'Ouest, il ressort qu'ils ne voient pas d'un bon oeil l'écroulement d'une concession contenue dans le traité, commercial canado-américain et qui devait, dit-on, donner aux provinces des prairies une plus large part du marché américain pour les bestiaux. Après les révélations faites, il y a quelques jours, à l'effet que le Canada ne retirait pas le plein avantage du contingentement accru sur l'exportation des bestiaux de poids lourd, on affirme que le gouvernement aurait fait appel à Washington pour tâcher de remédier à cette fâcheuse situation. Il paraitrait que comme résultat de ces efforts, la part du Canada dans le contingentement serait de 142,000 têtes, pour les trois derniers trimestres de cette année. Sa part pour le premier trimestre aurait été d'un peu plus de 30,000 têtes. Conséquemment, la limite des exportations des bestiaux en vertu des termes du traité, serait, cette année, de 172,000 têtes. On rapporte qu'en vertu de l'ancien traité, les exportations de bestiaux se sont montées à plus de 163,000 têtes en 1937, ce qui dépassait le chiffre du contingentement qui, cette année-là, avait été fixé à 156,000 têtes. Le seul gain qu'aurait fait le Canada a donc été d'obtenir une augmentation possible de 10,000 têtes.

Dans les milieux parlementaires, on dit que le plan de l'hon. M. Gardiner pour l'agriculture de l'ouest semble susciter beaucoup d'inquiétude. Lorsque le ministre fit sa déclaration, il y a quelque temps aux Communes, on prétend qu'il voulait sonder l'opinion publique. La réaction aurait été plus grande que le gouvernement s'y attendait. Depuis, les objections n'ont cessé de pleuvoir de toutes les parties de l'ouest. Les déclarations du ministre ont aussi causé pas mal de confusion dans l'Est, dit-on dans la capitale.



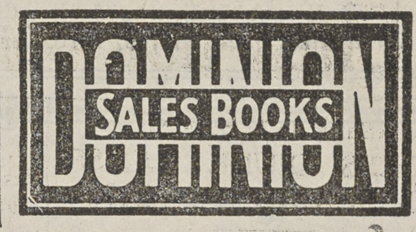
:-: Annonces Classées :-:

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion
TARIF, ... 2 sous par mot

SALLE DE BILLIARD et Salon de Barbier à louer. Prise de possession le 1er avril. Georges Audette, Spiritwood, Sask.

A VENDRE

LIVRETS DE RECUS bilingues, 10c l'unité, 3 pour 25c.



LIVRES DE COMPTOIR
à vendre au
PATRIOTE DE L'OUEST
cinq sous l'unité.

CARTES MORTUAIRES au prix de $6.00 pour 25; $6.50 pour 50; $7.00 pour 75; 7.50 pour 100, au Patriote de l'Ouest.

-O.K.- RUBBER STAMPS
PROMPT SERVICE

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Agents pour: Etampes de caoûtchoucs, plaques de Stencil, étampes en acier, boutons de celluloïd et de tout le nécessaire d'étampes.



DR E. A. SHAW
SPECIALISTE DES YEUX, OREILLES, NEZ ET GORGE.
Bureaux dans l'Edifice Rowe
Vis-à-vis le Bureau de poste
Téléphone 2170 Résidence 3556
PRINCE-ALBERT, SASK.

HARRIS & NELSON
Avocats, Percepteurs, Notaires
Walter H. Nelson, LL.B.
Frank M. Harris, LL.B.
SUITE 1 Edifice MILLER
Prince-Albert, Sask. Tél: 3518

DOCTEUR LeBLOND
MEDECIN, CHIRURGIEN
(Electro-Thérapie des amygdales)
Bureau et résidence - 5 Edif. Mitchell
Tel.: 3529 Prince-Albert, Sask

DR. R. E. PARTRIDGE
DENTISTE
Suite 1 Carré McDonald, audessus de la pharmacie Liggett's
Tél. 3286, demeure au Bliss Block.

H. J. COUTU, C.R.
AVOCAT, NOTAIRE
Suite 5, Edifice Imperial Bank
PRINCE-ALBERT - - - SASK.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La question espagnole

Conférence donnée à Willow-Bunch par M. l'abbé Lucien Poulin

Depuis que la guerre est commencée en Espagne, on a entendu plus d'une fois, le mot "guerre civile", sans peut-être savoir ce que c'est au juste. Je veux le dire brièvement ce soir, en donnant la définition, la division et surtout en donnant les conditions pour qu'une guerre, et surtout une guerre civile soit juste. Après avoir ensuite exposé les causes et l'occasion de la guerre d'Espagne, nous examinerons si elle est juste d'après les conditions que nous aurons exposées.

On appelle guerre civile celle que se livrent les citoyens d'un même pays, d'un même Etat; soit qu'une partie considérable des citoyens se lèvent, dûment organisés pour la lutte, soit encore qu'une ou plusieurs parties des citoyens se fassent la lutte pour se rendre maîtres du pays.

Le désir d'obtenir par la force des armes un changement du gouvernement constitué ou du régime établi, ou la division du territoire national en deux ou plusieurs Etats, constitue toujours une cause de guerres civiles. On peut distinguer deux formes bien définies de guerres civiles; D'abord, celle où il s'agit, pour une ou plusieurs régions, de se rendre indépendantes de l'Etat auquel elles appartenaient jusque là; en second lieu, celle où il s'agit simplement de combattre l'application de telle ou telle loi, de se débarrasser de tel ou tel représentant du Gouvernement constitué ou de renverser ce Gouvernement lui-même. Dans le premier cas, on a une guerre d'indépendance; dans le second, une guerre civile proprement dite. La guerre civile espagnole actuelle appartient, il est clair, à ce second groupe.

Voyons maintenant les conditions qui rendent une guerre légitime. C'est un point important. La guerre est en elle-même, surtout de nos jours, un mal grand, elle est capable de catastrophes si étendues, qu'on en vient à se demander tout naturellement si elle n'est pas devenue absolument illicite. Si grande que soit l'aversion qu'il convient d'avoir pour toute espèce de guerre, force nous est bien de reconnaître que malheureusement les conflits armés ne peuvent être condamnés absolument et en tout état de cause.

La morale chrétienne, certes, doit se faire de plus en plus exigeante en raison même des désastres irréparables que produisent trop souvent les guerres, sur les conditions requises pour qu'il y ait une guerre juste. Mais aussi longtemps que l'injustice et la mauvaise volonté régneront sur la terre, sa sévérité ne peut aller jusqu'à les interdire complètement, sous peine d'admettre cette injustice et de laisser primer cette mauvaise volonté "Un peuple, dit un auteur, peut-être forcé de faire la guerre, comme un individu de commettre un homicide, pour défendre son existence". Lacordaire dit: "La guerre est l'acte par lequel un peuple résiste à l'injustice au prix de son sang. Partout où il y a injustice, il y a cause légitime de guerre jusqu'à satisfaction."

Le langage de la morale chrétienne ne peut être différent, surtout si l'on se souvient que pour elle la véritable paix, ce n'est pas l'absence de guerre, mais bien, selon le mot admirable de saint Augustin et de saint Thomas, la sérénité de l'ordre, i.e., la douceur, l'harmonie, l'équilibre qui résultent de l'ordre.

Reste à déterminer quelles sont les conditions d'une guerre juste. C'est ce à quoi se sont employés les philosophes et les théologiens, entr'autres saint Thomas. Résumons leur doctrine, en tenant compte des circonstances exceptionnelles que fait à l'humanité le concept de la guerre moderne. Ces conditions sont les suivantes:

1) Il faut que la déclaration de guerre soit faite par l'autorité compétente. Pour être conforme au droit des gens modernes, elle devra se faire de la façon régulière prévue par les usages internationaux. Ceux qui veulent déclarer la guerre, autant que possible, auparavant, doivent consulter le peuple ou au moins les notables, ou les organes consultatifs, comme: conseils, parlements, sénats, etc... Sera donc illégitime toute guerre déclarée par une puissance privée, et toute guerre provoquée par un usurpateur ou par un tyran qui gouverne dans son propre intérêt au lieu de l'intérêt général.

2) Il faut une cause juste. Il faut que celui qui est attaqué ne le soit que parce qu'il mérite de l'être en raison de quelque faute grave qu'il a commise, faute dont l'existence et la gravité sont évidentes et dont il faut demander réparation par les armes. C'est ce qui fait dire à saint Augustin: "L'on a coutume de définir les guerres justes, celles qui ont pour objet de laver des injures que refuse de réparer la nation ou l'Etat coupable".

3) Il faut l'intention droite. Cela veut dire que l'on veut favoriser le bien, combattre le mal, entreprendre la guerre dans le dessein d'aboutir à une paix meilleure, plus juste et plus durable. Il peut arriver que l'autorité qui ordonne la guerre soit légitime, que la cause soit juste et que toutefois la guerre devienne injuste à cause des intentions perverses de ceux qui la conduisent.

4) La certitude morale que la victoire restera à la cause juste et que les maux à prévoir comme venant de la guerre à entreprendre ne seront pas plus grands que ceux résultant de l'injure dont on se plaint et dont il s'agit d'exiger réparation. C'est un principe élémentaire de morale que de deux maux il faut choisir le moindre. Mieux vaut supporter une injustice légère et céder de son droit que de provoquer un cataclysme et de ruiner les pays belligérants. Mieux vaut supporter une injustice même grave que d'incendier le monde.

5) L'impossibilité d'éviter un conflit armé, après essai inutile de tous les moyens d'entente pacifique, essai entrepris avec toute la gravité et l'énergie nécessaires.

La guerre est un mal si grand que l'on ne doit y recourir qu'à défaut de tout autre solution honorable, qu'après l'épuisement de tous les autres moyens. La guerre n'est pleinement juste que lorsqu'elle n'apparait comme l'unique moyen d'obtenir justice. Encore, doit-on, avant de la déclarer, adresser à l'Etat un "Ultimatum", lui offrant une dernière occasion de l'éviter en satisfaisant enfin à la justice. C'est seulement quand cette demande a été faite puis repoussée que l'on peut parler de guerre, en toute justice et vérité.

Après ce que je viens de dire, vous conclurez avec moi que bien peu de guerres réunissent les conditions requises pour être justes. La guerre d'Espagne les réunit toutes, comme nous le verrons dans la suite de cette conférence.

Ce que nous venons de dire, s'applique aux guerres entre pays différents. La morale les permet donc sous certaines réserves; car, enseigne-t-elle, dans les relations entre peuples, Dieu, c'est l'intérêt général qui est la loi suprême de l'humanité. La même loi s'applique quand il s'agit des relations entre citoyens d'un même pays.

Dans ce dernier cas, cependant, on doit se demander si les citoyens doivent l'obéissance aux pouvoirs établis et jusqu'où doit aller cette obéissance. L'enseignement de l'Eglise catholique a toujours été celui-ci: Nous devons l'obéissance aux pouvoirs établis en temps normal. Non seulement l'Eglise condamne tout soulèvement contre l'autorité légitime, mais elle commande l'obéissance même à une autorité illégitime, usurpée, lorsque celle-ci ordonne des choses justes ou que la désobéissance entraînerait pour les individus ou pour la société tout entière, des maux plus grands que ceux qui résulteraient de l'obéissance à des lois même injustes. Mais la question est surtout de savoir s'il peut arriver des circonstances ou la guerre contre le pouvoir établi sera permise. Disons tout de suite ceci: qu'il s'agisse d'un pouvoir volé ou légitimement établi, le cas est le même à partir du moment où il se révèle tyrannique, vu que le plus légitime des gouvernements perd sa légitimité s'il vient à se changer en ennemi public.

En réponse à cette question, il y a trois grandes opinions. D'abord, il y a la thèse révolutionnaire qui dit que lorsque le gouvernement viole les droits du peuple, la révolte, la guerre est le plus sacré et le plus indispensable des devoirs. Ce principe sans explication ni réserve, dont l'interprétation et l'application sont laissées au caprice de la foule, vous l'admettrez, est un peu large. C'est une doctrine si facile, que l'internationale communiste n'aura qu'à faire un pas de plus pour ériger partout en système l'insurrection armée contre le pouvoir établi et préparer ainsi l'avènement universel de la dictature.

Une deuxième opinion, tout à fait opposées à la première, nie tout droit de révolte contre un pouvoir établi, quel qu'il soit et quoiqu'il fasse. Cette thèse, si commode pour l'autorité constituée mais qui l'est si peu pour le bien commun, a été soutenue entr'autres par Bossuet qui disait: "Les sujets, n'ont à opposer à la violence des princes que des remontrances respectueuses, sans murmure, et des prières pour leur conversion. Les remontrances pleines d'aigreur, et de murmure, sont un commencement de sédition qui ne doit pas être souffert..."

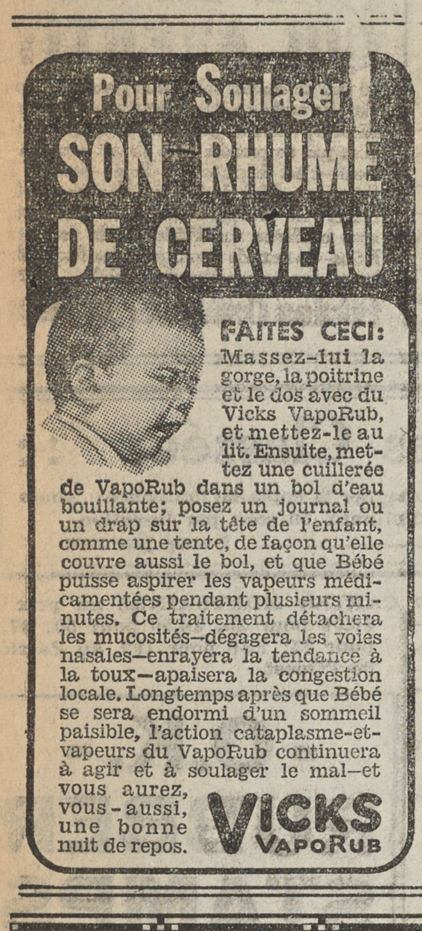
Quoiqu'il en soit, prétendre nier en tout état de cause tout droit d'insurrection armée contre le pouvoir établi ne semble pas être l'opinion commune des théologiens. Voyons ce qu'ils enseignent, en commençant par saint Thomas.

"Celui qui s'empare du pouvoir par la violence ne devient pas par là un vrai souverain, et c'est pourquoi l'on peut, lorsqu'on en a les moyens, repousser une pareille domination." Plus loin, il ajoute: "Lorsque quelqu'un s'empare du pouvoir par la violence, malgré les citoyens, ou même avec un consentement qui leur a été extorqué, celui qui, pour délivrer la patrie, tue le tyran, est loué et reçoit une récompense." Saint Thomas affirme que l'on doit agir de la même façon, si le gouvernement est parvenu au pouvoir d'une façon légitime, mais qu'il abuse de son pouvoir pour persécuter ses sujets qui l'ont élu. Léon XIII dans une de ses encycliques, fixe la limite du respect dû à l'autorité en disant: "L'étroite obligation de respect durera aussi longtemps que l'exigeront les exigences du bien commun; car, après Dieu, c'est le bien commun qui est la première et dernière loi de la société." Ces paroles disent assez que lorsque la paix et l'ordre de la société, qui sont les plus grands biens d'une nation, l'exigent, la société a le droit de renverser un gouvernement persécuteur et nuisibleau bien commun, si possible par des moyens légaux, ou sinon par la force des armes, par la guerre.

Les paroles de Bossuet sont basées sur le conseil évangélique de la patience dans les épreuves qui dit à peu près ceci si quelqu'un vous frappe sur une joue, présentez l'autre. C'est ce qu'ont fait les chrétiens des premiers siècles, et ils ont même subi la mort et le martyre. Mais, comme le dit un auteur, lorsque nous pouvons conserver notre religion et notre vie, nous sommes naturellement obligés de les conserver, même si c'est par la guerre. Les chrétiens ne sont pas obligés, ne doivent pas endurer un roi infidèle, quand la religion est en danger.

A plusieurs reprises, au cours des siècles, les Papes ont appelé les princes chrétiens au secours de l'Eglise pour défendre ses intérêts. Pie IX a même condamné les ennemis de l'Eglise qui empêchaient les peuples chrétiens de défendre l'Eglise injustement dépouillée. La religion chrétienne est le plus grand bien que possède l'humanité, puisqu'elle nous assure les biens éternels. Si donc il est permis de déclarer une guerre pour défendre ses intérêts spirituels, éternels.

(A suivre)



13 quintillions de formes diverses



Le verre que tout myope ou tout presbyte intercale entre le monde des objets visibles et son infirmité est fait d'une substance minérale que nous ne possédons pas au Canada. Nous l'importons des Etats-Unis ou de la Tchécoslovaquie, de regrettée mémoire. Le chiffre des formes diverses qu'est susceptible d'atteindre le petit disque de verre que manipule en tous sens le jeune ouvrier affairé à sa table de travail peut atteindre treize quintillions. Et cela "pour un verre ordinaire", nous déclare M. Al Benoit-Benoit, à droite. Cet atelier, dirigé par M. Isidore Perron emploie par année pour le polissage du verre 1,000 vieux chapeaux de feutre. — LPS.

Pétition contre l'immigration juive

OTTAWA, — M. Wilfrid Lacroix, député de Québec Montmorency, a déposé au greffe de la chambre, une pétition de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec contre l'immigration juive. M. Lacroix a présenté la pétition en ces termes:

"J'ai l'honneur de présenter à cette Chambre une pétition de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Québec portant la signature de 127,364 personnes qui s'opposent à l'immigration juive, à l'entrée de tout Juif au Canada; protestant vigoureusement contre toute immigration quelconque et spécialement contre l'immigration juive;

"demandent avec toute l'énergie que leur inspire l'instinct de conservation de maintenir l'application rigoureuse des défenses d'immigration;

"s'opposent également à ce que certains ministres permettent l'entrée au pays, même de quelques-uns, en leur attribuant des permis spéciaux ou dicrétionnaires qui donnent accès au Canada même quand l'immigration est officiellement défendue;

"et enfin prient avec instance le gouvernement canadien de prendre les moyens nécessaires et urgents d'empêcher toute immigration chez nous — et les pétitionnaires ne cesseront de prier".

:::

LES FRANCAIS FUMENT AUSSI

PARIS, — 4 milliards 660 millions d'affaires. 3 milliards 531 millions de bénéfice. Tels sont les chiffres les plus frappants du bilan de la Caisse autonome des tabacs qui vient être publié pour l'année passée. Dans ce domaine, la régie des tabacs s'est avérée, grâce à un monopole qu'elle garde, un étonnant commerçant puisqu'elle a su réaliser un bénéfice supplémentaire de 228 millions bien que la consommation ait baissé d'environ 1% du fait de l'augmentation du prix de vente du tabac.

PIERRE L'ERMITE

L'Emprise

(Suite)

L

— Pourquoi Jacques est-il venu..? Pour elle, Alberte, évidemment!... Car jamais il ne s'est occupé du petit comte dans le passé!...

Accoudée sur son lit, elle cherche dans sa mémoire si elle n'a pas trouvé quelquefois, parmi les papiers de Bruno, une lettre de M. de la Ferlendière. Elle a beau récapituler mois par mois, affaire par affaire, elle ne se rappelle rien... et elle l'aurait tant remarquée!.. Non, son fiance ne compte pas dans la circonstance, et c'est bien pour elle que Jacques est monté... Maintenant, dans quel but..? Pour empêcher le mariage..? Mais pourquoi... poussé par quelle raison.?

Et ce "pourquoi", Alberte le tourne et le retourne en tous sens dans sa matinée d'insomnie, dans cette chambre où tout paraît possible.. où le soleil, malgré les portes fermées et les persiennes closes, semble vouloir allier et fondre en elles les conceptions les plus étranges du plus étrange art nouveau... Tout arrive... tout peut se rêver, même le bonheur; et dans certaines circonstances, la manifestation aigrie de l'amour... Alors, comme il compterait peu, le petit Bruno!... Et déjà, dans son imagination de névrosée, elle compare son freluquet de fiancé avec la silhouette fière qui se découpait hier soir sur le panneau blanc de la porte du Continental Palace... Oui... sa décision ne serait pas longue!

Elle a beau se dire que c'est insensé, qu'une première fois déjà elle s'est laissé griser à la perspective de cette simple possibilité..., bien qu'elle hausse les épaules de pitié devant la supposition folle de son coeur à la dérive, et qu'elle s'efforce de jeter sa pensée vers d'autres sujets, cette pensée revient, implacable, devinant les sympathies secrètes qu'elle trouvera dans une âme si préparée... Pourquoi pas..? Un homme comme lui doit pouvoir aimer une femme comme elle!... Et Alberte se rappelle l'inoubliable soirée du Val d'Api, où reine triomphante au bras de Jacques de la Ferlendière, elle conduisait le bal pour l'inauguration des usines, et le jour, plus inoubliable encore, où elle ne dut la vie qu'au dévouement de cet homme se dressant comme une protection inattendue devant la foule des grévistes qui hurlaient à la mort!... Sait-on jamais ce qui se passe derrière ces fronts silencieux, et qui dira pour quel motif un homme comme Jacques de la Ferlendière quitte ses terres, vient à Paris, et apparaît subitement au milieu d'un dîner de contrat, alors que rien ne l'y appelle, et que le petit comte Bruno n'entretient avec lui aucune relation spéciale, ni d'amitié, ni d'affaires!

Et, malgré tout, la tolérance s'établit..., l'idée impossible pousse des racines, sans cesse arrachées, mais repoussant quand même avec l'obstination d'une plante qui entend bien ne pas mourir.

Tant et si bien qu'Alberte, superstitieuse à ses heures, accueillit presque comme un présage la nouvelle d'un délai forcé que lui apporta Bruno dans la soirée du même jour, et qui reculait un peu la date du mariage civil à cause de la difficulté de se procurer les papiers de la jeune fille, brûlés jadis au consulat de Chicago, où la vie errante de sa famille l'avait jetée au monde.

— Mais, ma chère, s'écrie Bruno, je m'attendais à vous voir fondre en larmes... et vous êtes d'un calme!...

— C'est que je suis si sûre de vous!

— Et moi donc!...

Mais, le lendemain, le doute recommença, la folie de la supposition apparaissait dans toute son incohérence, pour s'évanouir de nouveau et revenir encore.

— Si Jacques n'est pas l'ami farouche, que prétendait-il faire..?

Et la jeune femme devenait sûre. Si elle se trompait..? S'il était l'adversaire poussé par Luce, venu pour empêcher une mésalliance et lui enlever le comte... pour briser son prestige comme du verre et dire à Bruno: "Tenez!... la voici, votre idole!..."

Cette pensée succède à l'autre avec la même violence, et, les yeux dans le vide, Alberte crispe les poings pour de possibles luttes...

— Oh! si c'était cela!... Mais non, je deviens folle!... A moi, il n'arrive que de l'étrange... je ne suis pas une femme comme une autre. Jacques ne ressemble à aucun homme: donc, fatalement, il y a entre nous deux quelque chose... un lien... Oh! si c'était de l'amour!..

CHAPITRE XXVII

Pendant que toutes ces chimères se déroulent dans le cerveau d'Alberte, telles des méandres dans un verre d'absinthe, l'usine va comme elle peut. Attaquée par Dietzch, trahie par Sandrin, oubliée par le comte, menée distraitement par Mlle Harmmester, qui arrive au bureau chaque matin, et reste parfois des heures entières la tête dans ses mains, dessinant des lignes quelconques sur le papier industriel, ravie loin, bien loin... par le mirage de son obsédante pensée.

— Mais pourtant, Mademoiselle.? observe quelquefois Claude avec un ton de reproche.

— Pourtant, quoi?

— Si nous parlions de choses sérieuses?.. Je vous assure que je suis effrayé du précipice vers lequel nous courons... Je le vois se rapprocher et s'ouvrir chaque jour davantage.

Alors, Alberte regarde Claude:

— Je voudrais qu'il s'ouvre encore plus, vous entendez..? qu'il devienne plus profond, et qu'il me prenne, et que j'y disparaisse pour toujours!...

— Si j'osais..., je dirais que ce n'est pas aimable pour mon patron.

— Ton patron?.. Qui ça, ton patron..?

— Mais M. de Saint-Agilbert!

— S'il n'y a que lui pour me retenir!... j'en ai assez de la vie!.. Oh! assez de la vie!... Oh! assez!. trop!!...

— C'est sérieux..?

— Sérieux..? Je voudrais être graisseur de wagon... Ils ne pensent pas... eux, au moins!...

— Qui sait..?

Pourtant, le cri d'alarme de Claude, journellement répété sous une forme ou sous une autre, produisit un certain effet; peu à peu, moitié pour se distraire, moitié pour éviter de trop grands ennuis d'affaires avant le mariage, Alberte se remet à s'occuper de l'usine; et, par sympathie, Bruno l'imita.

Claude vit ce retour, si précaire qu'il fût, avec une impression de soulagement: car, depuis plusieurs mois, il avait beau faire appel à tout son orgueil, il se sentait las, écoeuré du gaspillage et des intrigues au milieu desquels il devait vivre.

Chacun, en effet, connaissant, par les propos de Dietzch, la situation réelle, prenait la ferme résolution d'en profiter tant qu'elle durerait; la vie devenait chaque jour plus impossible dans ce milieu vague, où chacun rêvait de se tailler à pleines griffes la part du lion.

Sandrin s'est luxueusement meublé avec les étoffes des compartiments de première classe; les autres contremaîtres ont suivi son exemple; les ouvriers eux-mêmes passent chaque jour quelque chose à la grille, et prennent à peine le soin de le dissimuler devant Rabaroux, qui ne surveille plus.

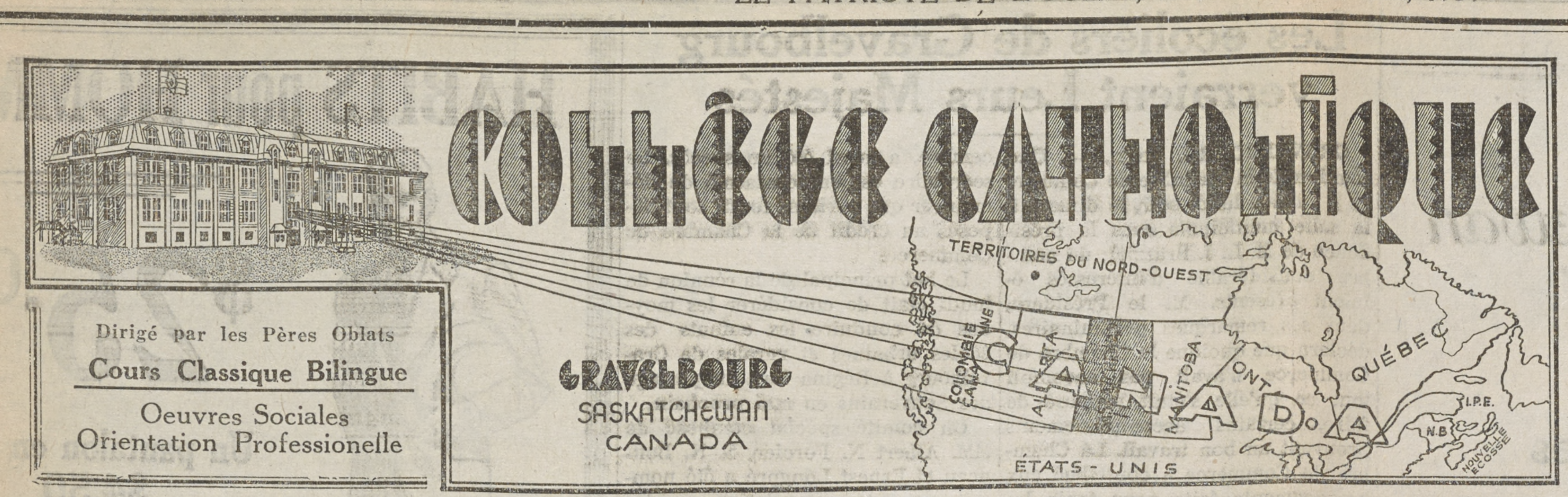
Il n'y a pas jusqu'aux charretiers qui se laissent aller au mouvement vous à leurs femmes aux environs de à leurs femmes aux environs de l'usine, pour ramasser des blocs de houille qu'ils laissent exprès tomber de leur voiture, dans le désert de la rue Cugnot. Après s'être cachés, ils négligent bientôt toute précaution; la chute du bloc ayant pour effet de l'épariller en morceaux, plusieurs trouvent plus commode de le déposer tout simplement dans les bras de leur moitié, et les femmes le rapportent à la maison, avec une absolue sérénité d'âme.

Claude connaît toutes ces fraudes, il y assiste même quelquefois, car c'est tout juste si l'on se gare de lui; son honnêteté s'en révolte comme d'une complicité; mais quoi faire..? Mettre tout le monde à la porte..., ou alors personne.

Evidemment, le second parti est le seul possible. D'ailleurs, pourquoi s'intéresser plus que les maîtres à la prospérité d'une usine perdue d'avance? Alberte Harmmester sait très bien qu'on vole. Claude en a la preuve dans certaines réflexions émises par elle au bureau, et pourtant elle se tait! Tout simplement il fera comme elle.

Mais, par ce seul fait qu'il ne vole pas avec les autres, il devient leur bête noire, celui dont on se défie, qu'on traite par derrière d'hypocrite et de mouchard. Il se produit, en petit, dans l'atelier, la décentration des pays qui évoluent entre les oppositions turbulentes et une autorité sans aucune sanction. Claude a l'autorité officielle, mais comme il ne peut s'appuyer ni sur Alberte ni sur le comte, il est impuissant à la faire agir d'une manière efficace. Sandrin, simple contremaître, sans aucun scrupule de conscience, tient entre ses mains l'autorité réelle, et lui donne, comme force offensive, les tracasseries d'atelier qu'il peut déchaîner, d'une heure à l'autre, sur Claude ou tel ouvrier que celui-ci protégerait.

(A suivre)



La fête de Saint Thomas d'Aquin

Le 7 mars est, sans aucune parcelle de doute ou sans aucun sujet de discussion un grand congé car nous célébrons en ce jour la fête du patron des écoles catholiques, saint Thomas d'Aquin. Puisqu'on le surnomme l'ange de l'école, cet anniversaire est, avant tout, une fête religieuse: aussi à 8.30 h. nous avons la grand'messe, célébrée par notre professeur de philosophie (thomiste pur, inutile de vous le dire). On nous assure que les philosophes n'ont pas manqué d'invoquer particulièrement ce grand saint afin d'obtenir une étincelle de son raisonnement philosophique — puissent-ils être exaucés.

Notre devoir religieux accompli, on se jette avec entrain dans les activités sportives. D'abord, c'est la traditionnelle partie de gouret, Pères contre Elèves, l'événement central de la journée. Peut-on attribuer le résultat final à la guigne ou bien à la supériorité apparente de nos vaillants professeurs, toujours est-il que les élèves durent s'avouer vaincus par 8 à 1. Nos courageux joueurs se plaisaient tout de même à dire après la partie qu'ils avaient donné une chance aux Pères: je crois que cela est plutôt un sujet de controverse!!!!

Ceci ne fit qu'éveiller les esprits et dans l'après-midi la plupart des élèves se donnèrent corps et âme au tournoi annuel sur la glace.... courses simples et doubles de vitesse, à reculons, etc.,.. La rivalité entre les différents concurrents ne fit que démontrer la valeur personnelle de chacun. On a été à même de constater que ce fut le vrai dessert de la journée (et le favori, celui là) car tous ont manifesté la plus entière coopération et un enthousiasme continuel.

Ainsi cette journée n'a pas passé inaperçue dans l'agenda scolaire de 1938-39, car en plus de ces regals, quelques-uns sont devenus des héros dignes d'être chantés en des tirades du plus élogieux lyrisme.

On était au réfectoire pour le repas du midi. Et Arsène de s'écrier après un vain effort pour trancher sa viande avec le dos de son couteau: "Bagasse, je vais perdre patience et le laisser là cet amas de nerfs!"

Alors Laurier, toujours muni d'un sens fort pratique de faire cette réflexion: "C'est tout vrai cela, mais tu devrias considérer les avantages, regarde la façon avec laquelle tu t'endurçis les muscles du bras droit; bientôt l'on te surnommera l'homme au bras de fer."

Une autre, celle-là, de notre versificateur, Edmond, qui s'était embourbé dans les préfixes des nombres cardinaux en faisant son devoir de latin. Tout à coup un compagnon lui demande: "Quelle heure est-il?"

"Quatorze heures et quart," répond Edmond en jetant un regard scrutateur sur sa montre bracelet.

"Eh quoi, protesta l'autre, une montre ne peut marquer plus de douze heures."

Edmond avec un geste d'impatience, retorqua: "Je sais cela, alors ma montre doit prendre de l'avant."

Mes derniers souhaits vont à Gerard. Partisan convaincu du mouvement coopératif, il entrevoit une "révolution coopérative" en cette province dans un avenir rapproché par une organisation qui s'appuie sur les principes de justice de charité et de paix.

Lionel Tremblay, '40.

:::

In Mémoriam!

Mgr Maillard, co-fondateur du Collège Mathieu

Un grand deuil, dû à la mort de Notre Saint-Père Pie XI, attristait tous les coeurs lorsqu'on apprit la mort de Mgr Maillard. Dans ce second deuil, les paroissiens de Gravelbourg et le collège Mathieu perdent, ceux-là un père et celui-ci un de ses co-fondateurs.

A la nouvelle de cette mort, tous les professeurs du Collège ainsi que les élèves, l'ayant toujours connu et aimé comme un bienfaiteur, un père et un protecteur, s'empressèrent d'offrir leurs messes et leurs prières pour le repos de son âme.

Le R. P. Recteur profita de l'occasion qui nous réunit en une séance académique pour souligner le modèle qu'avait toujours été ce prêtre dévoué et ce patriote ardent. Il nous rappela le beau spectacle des édifices religieux de Gravelbourg à l'édification et au développement desquels Mgr Maillard avait contribué pour une large part. Mais l'oeuvre et le souci de sa vie furent son église et le collège! Lors de la fondation du collège il s'était chargé de recruter les professeurs pendant que le "Père" Gravel voyait à procurer les fonds. Et dans la suite son dévouement et son intérêt ne se sont jamais démentis.

Et puis quel monument que cette belle église, devenue cathédrale! Erigée par lui, elle continuera par ses peintures à instruire ceux qui y viennent prier et à célébrer la mémoire du prêtre-artiste qui en a été l'auteur.

Jeudi, le 16 février, en témoignage d'affection et de reconnaissance pour le vénéré disparu, on chanta au collège, un service solennel pour le repos de son âme, pendant lequel Pères et élèves prièrent avec ferveur pour le "bon et fidèle serviteur" que le Maître vient de rappeler à Lui.

REQUIESCAT IN PACE!

Léon L'Heureux, 40.

:::

Les Sports

Dimanche dernier les "Optimistes" de la ville nous rendaient visite, armés de patins, de bâtons à gouret, etc. pour jouer une bonne partie contre le club du collège. Malgré le vent, la neige et la température assez basse un bon nombre de spectateurs se rendirent au collège pour assister à cette partie Malgré les efforts des deux côtés aucun point n'est enrégistré pendant les trois premières périodes, mais dans la dernière le professionel par excellence du collège, le R. P. Girard, O.M.I. déjoue les adversaires pour compter le seul point de la partie. Il faut encourager ces belles parties où les deux côtés s'efforcent de jouer avec gentilhommerie. Le club de la ville se caractérise pour son "sportsmanship". Ils sont des "sports dans le sport".

Le printemps envoie ses signes précurseurs pour nous avertir qu'il est temps de finir nos sports d'hiver. Conformément à cet avertissement nous avons termi[illegible] les ligues de gouret. Les gagna[illegible]ts sont les clubs suivants:

Chez les Grands: Saskatchewan.
Chez les Etoiles: Canada.
Chez les Moyens: Winnipeg.
Chez les Petits: Les Lions.

Inutile de vous donner des titres si je ne vous ne donne pas de noms; donc voici les jeueurs de ces clubs:

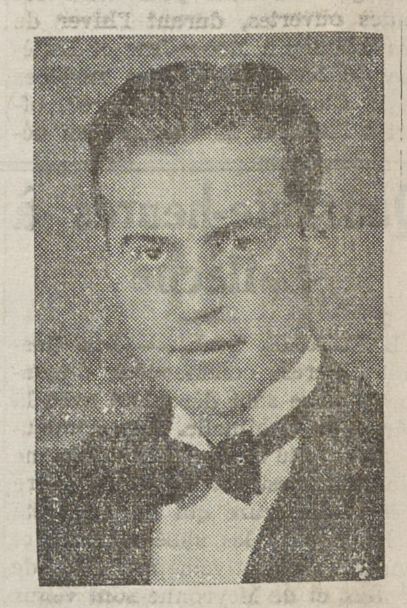
Saskatchewan: Bourassa, Ph., R. P. Desrochers, Bénard, J., Bourassa, A., Gauthier, E., et le R. P. Dubreuil.

Canada: Deshaies, B., Laflamme, Ls., Lizée, L., Dauphinais, J., Gravel A., Trudelle, A.

Les Lions: Gobeil; Couture, Tremblay, M., Bélenger, Crépeau, J. B., Hamilton.

Dimanche dernier l'Académie Anglaise se réunissait dans la salle de récréation pour écouter les orateurs et déclamateurs de la soirée. Les déclamateurs apparurent dans l'ordre suivant: Pellerin, Robert; Boucher et Delpartes G. Les deux orateurs de la soirée: M. Léon L'Heureux et M. Lauzière ont su nous intéresser avec leurs discours. M. L'Heureux nous exposa le problème du transport par le St-Laurent et nous donna les arguments pour et contre. M. Lauzière nous invita à jeter les yeux sur l'avenir par son magnifique discours: "La Famille Chrétienne". Enfin le critique M. Champigny souligna les défauts mais surtout les qualités de ceux qui nous ont intéressés en montant sur la tribune.

Paul Fafard, Ph. Jr.
Chroniqueur des sports.



M. Marc Turcot, de Québec, fils du Dr René Turcot, de Québec, qui a été élu vice-président des étudiants en sciences commerciales.

M. Eugène Bussières, de Québec qui a été réélu pour un autre terme président des étudiants en sciences sociales, politiques et économiques.

LA J. E. C.

UN JECISTE

No. 14.

II. C'est une ETUDIANT qui dirige son ETUDE vers le CHRIST.

B. Son Etude, il la veut soutenue

d) par son zèle salutaire pour le silence:

Le siècle présent est un siècle tapageur; les vivants de ce siècle se sont accoutumés au bruit à un point tel qu'ils le recherchent alors qu'un moment de solitude et de silence les surprend. Mon cher copain, malgré cet âge de "progrès" que nous vivons quelques vieilles vertus sédentaires y vivent aussi et conservent leur valeur tant de fois séculaires. Parmi ces vertus se trouvent le silence, spectre épouvantable pour les étudiants; il le craigne autant que la peste. "Pour être silencieux il faut faire la solitude autour de soi; par conséquent, nous portons atteinte à la nature sociable de l'homme qui hait la solitude et recherche le commerce de ses semblables", disent les adeptes de l'"anti-silencisme"! S'il faut en croire ces bons messieurs, tous les anachorètes, tous les hermites, et les solitaires, élevés sur les autels par l'Eglise, reçoivent une condamnation impitoyable.

Quoiqu'il en soit, le vrai jéciste s'affranchira de la crainte servile d'une telle condamnation et se fera un devoir de respecter au moins les temps de silence de son règlement de collège; c'est élémentaire! Et le moins des moins, il respectera le silence d'autrui.

Si tu sais faire le silence à l'extérieur de toi, ami jéciste, tu imposeras plus facilement le silence à tes passions de l'intérieur. Alors tu verras ce que vaut la conquête du silence....

e) par sa chaude dévotion pour la prière:

"Travailler comme l'on prie"! Le mot est de M. Vandervelde. Toutes tes heures, mon cher copain, doivent être des heures de prières, des heures religieuses. Tes actions, tes études, tes récréations doivent être des heures sacrées. Ces heures de prière auront le bienfaisant pouvoir de te faire vivre continuellement dans le voisinage de Dieu. La prière te sauvera de tes passions, de tes infractions au silence, de tes dégoûts de l'action, de l'étude. Donc, que ta journée soit une prière de vingt quatre heures!... ni plus... ni moins....

f) Par sa copie exacte de l'Etudiant Divin:

Imaginons-nous la présence du Divin Adolescent sur un des bancs de notre étude, d'une de nos classes. quelle attitude d'attention, de respect pour le professeur, de silence, d'émulation pour nous! Quelle travail constant à l'étude, quel compagnon de récréation, de dévotion, de conquête jéciste, quel chef parmi la gent estudiante! Eh bien... ce que le Divin Jésus serait... tu peux l'être... pas au même dégré de perfection... mais tu peux le devenir puisque Sa Grâce te suffit!...

Donc, comme moyen d'action et d'émulation, demande toi, avant chaque action de ta vie d'étudiant: "Que ferait l'Ecolier Divin à ma place?" La réponse viendra d'elle même. Ecoute-la et va ton chemin puisque tu te modèles inlassablement sur le Christ!

Jécistement,
ARSENE.

Mardi-gras au - - - - Collège!

On lit dans le programme d'éducation nationale, organisé par notre A.C.F.C. provinciale d'intéressants items pour la famille; entre autres, on demande de célébrer le Mardi-gras. Eh bien la grande famille étudiante du Collège ne s'est pas fait faute de l'oublier. Aussi le Comité de l'Académie Française décrète pour la soirée une heure amateure sur le modèle de Major Bowes' "amateur hour"! Nous avions pour l'occasion une digne "copie" de Major Bowes en la personne du Rév. Père Lemoyne, qui s'est attiré de chaleureux applaudissements pour sa maîtrise tout à la fois gaie et savante au "microphone"! Les promoteurs de l'heure "amateure" s'assurèrent le concours de vingt-deux musiciens et orateurs, plus QUATRE numéros gracieusement fournis par des professionnels.

Voici commen Major Bowes procéda. Chaque artiste prenant part au programme recevait un billet numéroté. Major tirait du chapeau numéro après numéro . Aussi bien, les artistes amateurs se tenaient tous sur le qui-vive, surtout les trois improvisateurs de la soirée. Ces messieurs reçurent le titre de leur sujet à traiter seulement deux minutes avant de paraître au "micro"! Il faut dire par contre que chaque numéro était limité au temps de deux minutes maximum. C'est pourquoi plusieurs au beau milieu d'un passage pathétique, en plein trémolo vocal, ou sur le "do" bémol d'un instrument se voyaient congédié sans pitié par la cloche de Major Bowes.

Comme le Rév. Père Recteur s'était institué fournisseur des prix, il va sans dire que les honorables juges du concours furent très sévères et très justes dans leur choix des vainqueurs. On avait pour l'accasion choisi des "sommités" comme juges: RR. PP. Leclerc, recteur, Massé, Beauchamp, Lizée, Savoie, Desrochers. Voici en résumé le programme de la soirée:

1. Ouverture, Rév. Père Lemieux, au piano. Numéro Spécial.
2. M. Gerald Reilly, pianiste.
3. M. Joffre Champigny, "ruine babiniste" (?).
4. M. S. Grégoire, "ruine babiniste"
5. M. Pierre Van Elslande, solo vocal
6. M. Paul Fafard, solo vocal.
7. M. Pierre Gravel, cornetiste.
8. M. Léon L'Heureux, cornetiste
9. MM. L. Lepage et A. Lauzière, duo comique.
10. M. Conrad Sicotte, déclamateur
11. M. R. Sylvestre, déclamateur.
12. M. L. Bédard, improvisateur.
13. M. L. Morin, improvisateur.
14. M. L. Tremblay, improvisateur.
15. M. E. Lemoyne, clarinettiste.
16. M. C. Van Elslande, clarinettiste.
17. MM. frères Nogue, guitare et chant.
18. M. H. Bélanger, violoniste.
19. M. J. Limarcher, violoniste.
20. M. L. Roy, barytoniste.
21. M. R. Leblanc, pianiste.
22. M. G. Verhelst, accordéon.
23. M. P. Bourassa, "tap dance".
24. M. J. Bénard, chanson à répondre.

Numéros spéciaux: Solo de chant par le Rév. Père Lizée, accompagné au piano par le Rév. Père Leclerc, supérieur; Solo de violon par le Rév. Père Dubreuil. Ces différents numéros spéciaux causèrent de véritables "bombes" d'applaudissements!

Après solennelle délibération, le Rév. Père Leclerc donna le noms des gagnants: MM. C. Sicotte, R. Sylvestre, J. Limarcher. Avant le jugement un des numéros maîtres de la soirée fut donné par le Rév. Père Beauchamp dans une magnifique chanson patriotique: "O Carillon". On rappela le Rév. Père pour une deuxième chanson.

Somme toute, pour une soirée d'amateurs, c'en était une "tanante" comme on dit en langage vulgaire. On s'en souviendra longtemps. Vive le Mardi gras.

Arsène Lauzière.

UN CERCLE D'ETUDES A SAINT-VINCENT

SAINT-VINCENT, Alta., — Pour se conformer au désir de S. Exc. Mgr l'archevêque d'Edmonton et aux directives du regretté Pie XI, un cercle d'études a été fondé dans cette paroisse. Les préparatifs pour la formation de ce cercle ont été longs et sérieux.

:::

AU COMITE FRANCE CANADA D'EDMONTON

EDMONTON, Alta., — Le 1er mars 1939 avait lieu à l'hôtel MacDonald la réunion du Comité France-Canada d'Edmonton. Elle était présidée par l'honorable M. le juge F. Ford et réunissait près d'une centaine de membres.

Après une brève allocution du président, M. et Mme Edward Green prononçèrent chacun une intéressante causerie. Le R. P. Routhier, O.M.I., provincial, offrit les remerciements de l'assistance.

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

UNE SUGGESTION

Honorons nos familles nombreuses

Combien y a-t-il dans la province de la Saskatchewan de familles franco-canadiennes de plus de 10 enfants? Que pensez-vous de l'idée de mieux faire connaître ces intéressantes familles. Voici une suggestion. Est-ce que les chefs de ces familles nombreuses ou même des amis de leur voisinage voudraient faire parvenir au Patriote de l'Ouest une ou plusieurs bonnes photographies de ces familles. Nous serons des plus heureux de les reproduire dans Le Patriote. Il serait bon qu'on envoyât en même temps que les photographies, les noms et prénoms du père, de la mère et de tous les enfants. Il serait préférable d'envoyer le film avec la photographie. Il faudrait que toute la famille figure sur les photographies, y compris le père, la mère et les grands'parents si tous demeurent sous le même toit. Quelques notes historiques sur la famille seraient les bienvenues. Ainsi, on pourrait noter les lieux et dates de naissance des parents, la date de leur sont arrivée dans l'Ouest, etc.... Dans le cas où la famille ne serait pas complète, en raison du mariage d'un certain nombre ou pour d'autres raisons, on pourrait quand même envoyer les photos de ceux qui demeurent à la maison en mentionnant ceux qui sont absents ou défunts. Dans ce cas là on pourrait fort bien nous envoyer si on en possédait, un portrait de toute la famille lorsque les enfants étaient en bas âge. Nous espérons que tous les intéressés nous apporterons leur concours et nous les remercions à l'avance..

WILLOW BUNCH

DECES

Lundi dernier, le 6 mars, Mme Veuve Alexandre Rivard, née Françoise Vermette, rendait son âme à Dieu, à l'âge de 79 ans. Munie des derniers secours de notre sainte religion, elle mourut comme une vraie chrétienne, après avoir supporté avec la plus grande résignation, une maladie de quelques semaines. En Mme Rivard, la paroisse de Willow-Bunch perd une femme de bien. On sait que le premier et le plus grand des commandements, pour un chrétien, c'est la charité. Cette vertu ne connut pas de bornes, chez Mme Rivard et son époux décédé en 1926. Le fait suivant le prouvera bien: Dieu ne leur ayant pas donné d'enfants, ils s'occupèrent des pauvres orphelins, et ainsi, 8 enfants leur doivent leur éducation. C'est là, à n'en pas douter, une action de grands mérites. Que Dieu leur rende au centuple. C'est ce que les nombreux paroissiens qui ont assisté à ses funérailles, ce matin, le 8, ont dû demander, après avoir présenté à ceux que ce deuil atteint, leurs sincères condoléances.

* * *

SOIREE

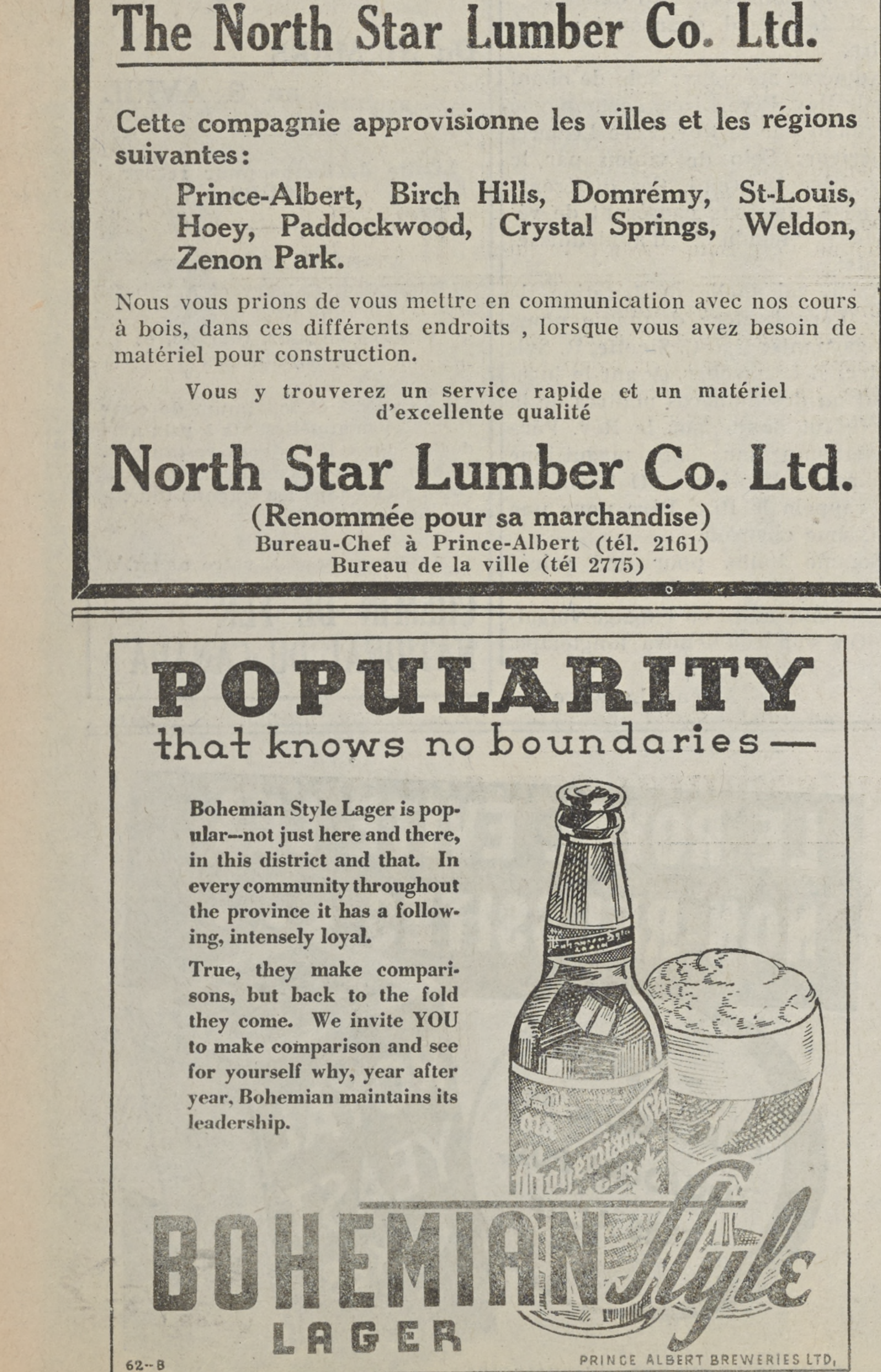
L'A.C.F.C. continue toujours à mettre à exécution son programme de soirées pour l'hiver. Dimanche le 5, il y eût une conférence sur l'Espagne par M. le vicaire, et une sur la "Presse Catholique" par M. Adéodat Lauzière. M. Barré, professeur déroula aussi sous nos yeux un film montrant les désastres de la rouille du blé dans les champs et... dans les familles.

Pour les semaines à venir, s'annoncent une soirée de Bingo, un débat sur un sujet politique, par les jeunes orateurs de la paroisse, une soirée dramatique et musicale, etc...

:::

LE CAREME A BIG RIVER

BIG RIVER, Sask. — Durant le carême un service religieux spécial a lieu tous les vendredi soir dans l'église du Sacré-Coeur à 4 heures, sous la direction de M. l'abbé Defossés.



VICTIME D'UN ACCIDENT

DEBDEN, Sask., — Monsieur Ubald Lajeunesse, joueur de gouret dans une équipe locale est revenu jeudi dernier de l'hôpital de Prince-Albert. Il y a suivi un traitement pour une fracture du nez.

:::

EN VOYAGE DANS L'EST

DEBDEN, Sask., — Monsieur Hector Brunet est parti la semaine dernière pour un voyage d'affaires dans l'est du Canada et des Etats-Unis.

:::

M. L'ABBE BOUCHER AU REPOS

WAKAW, Sask., — Le médecin a ordonné à Monsieur l'abbé Boucher, curé de Wakaw, un repos de trois semaines. La santé de M. l'abbé Boucher laissait à désirer depuis quelques semaines. M. l'abbé Leslie le remplacera en son absence.

:::

DOMREMY

SERVICE SOLENNEL POUR S. S. PIE XI

Depuis notre dernière chronique un grand deuil est survenu à l'Eglise et au monde entier dans la mort de notre vénéré pontife Pie XI. Les glas annonçaient la triste nouvelle dans notre village. Un service solennel fut chanté le 15 février à 10 heures au milieu d'une nombreuse assistance. M. l'abbé A. Houle, le dimanche précédent, donna un commentaire sur le long et fructueux pontificat du S.-Père, et invita la paroisse à offrir leur communion pour lui.

* * *

Comme le pape meurt mais que la papaute ne meurt pas, nous avons appris avec grande joie la nomination de son successeur. l'Eminentissime secrétaire d'Etat. Après la messe, dimanche passé, un "Te Deum" et des prières spéciales saluèrent le digne élu du Seigneur, S. S. Pie XII.

* * *

CA ET LA

Durant le Carême, les paroissiens viennent en grand nombre à la messe du matin, ainsi qu'aux offices à l'église, le mercredi et vendredi soir.

* * *

Le 18 février, est survenue à l'hôpitale de la Sainte-Famille de P.-A. la mort de Mme Georges Lefrançois (née Denise Bourdon). La défunte laisse dans le deuil, à part de son jeune époux, sa mère, sa soeur et un frère, aussi plusieurs oncles et tantes à Bellevue où demeure sa famille. Une grand'messe fut chantée à Domrémy. Nos sincères sympathies à cette famille.

* * *

NAISSANCES

Le 14 février, fut baptisée Odile, Marie, Fernande, enfant née à M. et Mme Gabriel Mercier le 13 février. M. et Mme Ferdinand Schmitt étaient parrain et marraine.

* * *

Née le 14 février à M. et Mme Jos. Octave Brodeur, à l'hôpital Sainte-Famille de P.-A. un fils.

L'enfant fut baptisé à Domrémy le 5 mars, sous les noms de Joseph, Lévi, Réné. Parrain et marraine: Jos. Levi Brodeur et Mlle Thérèse Brodeur, soeur de l'enfant.

Nos félicitations à ces deux familles!

Les écoliers de Gravelbourg verraient Leurs Majestés

GRAVELBOURG, Sask., — Une réunion de la Chambre de Commerce a eu lieu lundi soir, le 6 mars à la salle municipale sous la présidence de M. L. J. Brazziel; un nombre considérable d'intéressés étaient présents. M. le Président, dans ses remarques préliminaires, déclara que quoique la Chambre de Commerce n'avait pas accompli tout ce qu'elle s'était proposé de faire, certains accomplissements prouvent un bon travail. La Chambre de Commerce a contribué aux arrangements faits pour tenir les routes ouvertes, durant l'hiver de Gravelbourg à Moose-Jaw et Laflèche; le banquet sous les auspices de la Chambre de Commerce, offert à l'hon. E. M. Culliton, en décembre, a aussi été un succès. Le secrétaire est enthousiasmé de démontrer que certains fonds sont déposés au crédit de la Chambre de Commerce.

Le but principal de la réunion de lundi était de considérer les moyens de conduire les enfants des écoles urbaines et rurales de Gravelbourg à Régina lors du passage des Souverains en mai prochain.

Un comité spécial composé de MM. Albert N. Forcier, S. N. Bonneau et Ernest Longpré a été nommé pour entrer en relation avec les autres organisations de la ville afin d'en arriver à une réunion conjointe des représentants de toutes les organisations de la ville de Gravelbourg le 18 mars.

Quarante-heures à Laflèche

LAFLECHE, Sask. — Les Quarante-Heures, commencées dimanche le 4, se sont déroulées avec la splendeur habituelle. Les communions ont été nombreuses et chaque adorateur s'est fait un devoir d'être présent à l'heure qui lui avait été assignée. MM. les abbés Poirier et Moquin respectivement curés de Ponteix et de Meyronne sont venus prêter leur précieux concours à M. le curé de Laflèche.

:::

Dévouement des Dames de Gravelbourg

GRAVELBOURG, Sask., — Jeudi le 2 mars, à l'Hôpital St-Joseph, ces dames se réunissaient afin de discuter plans et devis pour remédier aux soucis financiers, dûs en grande partie à la sécheresse du pays; mais lesquels n'en prennent pas moins une tournure alarmante.

L'assemblée était présidée par Madame Juge Gallant.

A cette assemblée il a été décidé que ces dames solliciteraient le public qu'une fois par an et que leur requête se ferait sous forme de loterie. Que cent vingt-cinq dollars seraient offerts en prix et distribués comme suit: 1 coffre en cèdre $30., 1 radio $30.00; 1 service de vaisselle $20.00; 1 lampe $20.00; le cinquième vingt-cinq dollars sur jours d'hospitalisation.

Les billets gagnants seraient choisis le 13 mai prochain, jour consacré à la visite de l'Hôpital et le résultat publié dans les journaux.

:::

Un 49ième anniversaire à St. Victor

ST-VICTOR, Sask., — Le 16 février dernier, M. E. Lalonde de cette paroisse fêtait le 49ième anniversaire de sa naissance. A cette occasion, M. et Mme L. Collin, M. et Mme J. Lalonde, M. W. Gaudry, Mlle B. Préfontaine, M. R. Norman, Mlles A. et E. Gaudry, Mlle Champigny, M. W. Farwell, R. Sauvé, V. Ducharme et L. Lalonde. étaient les invités de M. Lalonde.

:::

Un vote de regrets

GRAVELBOURG, Sask., — Attendu que Monseigneur Charles Maillard, décédé récemment, a toujours été un grand défenseur de la cause française dans l'Ouest;

Attendu qu'il a été Chapelain de la Société Saint-Jean-Baptiste de Gravelbourg pendant de nombreuses années, les membres de la dite Société, réunis en assemblée, le 5 mars, 1939, ont voulu exprimer leur regret de la perte d'un tel pasteur.

Il a été décidé que ce vote de regrets soit transmis à tous nos journaux français de la Province.

Gravelbourg, le 5 mars, 1939.

:::

Jubilé d'argent d'une religieuse

SAINT-VICTOR, SASK., — Notre petit couvent prenait dernièrement un air de fête: on y célébrait le 25e anniversaire de profession religieuse de Sr Sainte-Suzanne. Des félicitations et des voeux furent présentés de toutes parts à la chère jubilaire, par M. le Curé, et au sortir de l'église par les enfants de l'école Dans l'après-midi, plusieurs groupes d'amis se succédèrent au couvent pour offrir à notre humble soeur leurs sincères félicitations.

Un monument à Mgr Maillard

GRAVELBOURG, — Un monument sera érigé à la mémoire de Mgr Maillard dans le cimetière de Gravelbourg. Le conseil de la ville a donné une somme d'argent à cette intention et le reste du montant requis sera fourni par d'anciens amis et les paroissiens de Mgr Maillard. D'après les plans, ce monument sera semblable à celui qui fut érigé à la mémoire du R. P. Magnan, premier curé de Gravelbourg.

:::

ST - HUBERT

BAPTEME

26 février. Joséphine-Madeleine Yvonne, fille de M. Emile Gatin et de Mme, née Bernadette Boutin. Parrain: Yvon, marraine: Anne-Marie, frère et soeur de l'enfant. C'est le 9ème enfant de la famille, dont 8 vivants: 3 garçons et 5 filles. La revenche des berceaux continue donc à St-Hubert. Voyez plutôt: Résumé des statistiques paroissiales pour les 5 dernières années. 1934 — 4 fois plus de baptêmes que d'enterrements; 1935 — 3.66 fois plus; 1936 — 2.50 fois plus; 1937 — 5 fois plus; 1938 — 4.50 fois plus.

Enfoncés, Mussolini, Hitler et Cie!!!

* * *

HOPITAL — (Whitewood)

Mme B. Jeannot va de mieux en mieux. Elle sera bientôt de retour à la maison.

Mme Léo Jordens, qui vient aussi de subir une opération assez délicate, est sur le chemin de la guérison.

* * *

OMISSION dans la dernière chronique. Mr. O. Praud, à qui une blessure en principe fort légère, avait causé un empoisonnement de sang, s'en est tiré heureusement, par la prompte application d'un remède des plus énergiques. Nul doute que ce Monsieur, qui pousse facilement la complaisance jusqu'à prêcher la prudence à son curé, hésitera moins à l'avenir, à metire en pratique ses propres sermons.

* * *

LA GRIPPE semble se retirer peu à peu. Bon voyage, Mme, et surtout, ne revenez plus sans y être invitée.

* * *

UNE ECOLE MENAGERE fonctionne actuellement à Whitewood. Elle doit durer 6 semaines. Plusieurs de nos demoiselles ont eu la bonne idée d'aller en suivre les cours. Il paraît qu'on y enseigne la tenue du ménage, avec divers métiers, la science musicale et dramatique, l'éducation, l'agriculture. On y apprend aussi à faire de la bonne cuisine, à coudre en général, même, sauf erreur, les boutons en particulier, etc., etc., etc.

Mesdemoiselles, nous avons hâte de savoir quel profit vous allez en retirer. Aussi, dès maintenant, nous retenons vos services pour la cuisine, à notre prochain souper paroissial.

:::

LE BUT DE L'A.C.F.A. EN ALBERTA

DONNELLY, Alta., — Le 26 février avait lieu ici une très intéressante réunion de l'Association Canadienne Française de l'Alberta. Au cours de la réunion M. le curé Legault donna une conférence sur le patriotisme et nos devoirs envers notre patrie. Il cita comme exemple, deux écrivains qui aimèrent leur patrie: Louis Veuillot et Nérée Beauchemin. M. le Curé disait en terminant sa conférence: "L'A.C.F.A. a été fondée dans le but d'unir les Canadiens-français de l'Alberta, et en les unissant les rendre forts dans leur foi et leur langue. Vous avez besoin ici de patriotisme. Faites une A.C.F.A. forte par l'union et la bonne entente".

Monstres de lacheté...

(Suite de la page 3)

Chose curieuse, c'était tout juste au moment où les ministres et anciens ministres de l'Espagne rouge, le président Azana en tête avec toute sa famille, car il avait perdu l'honneur depuis longtemps, se sauvaient à toute vitesse vers la France, dans leurs puissantes automobiles, en écrasant sur la route les malheureuses femmes et les enfants.

Parmi les illustres fuyards qui ont été abrit en France leur chétive personne dès la première heure de la débâcle on signale: *..Martinez Barrio, président des Cortès; José Giral, président du Conseil au moment du déclenchement de la révolution; son ami Alvarez del Vayo, le copain de Léon Blum, qui arrangea avec le Juif le trafic des armes et des avions; Companys et Aquirre; Mois Regas, ministre du Travail; Alvaro de Albornoz, président du tribunal des "garanties constitutionnelles"; Garcia Oliver, ancien ministre de la Justice; Giner de Los Rios, ministre des Communications (sic) et vingt autres seigneurs rouges ont essayé de rattraper Largo Caballero qui avait été l'un des plus rapides à monter la côté du Perthus, et qui avait fait transporter ses bagages dans une ambulance à croix rouge!*

Ces monstres de lâcheté devraient donner la nausée à tous les "vétérans" et les "héros" canadiens. Car c'est pour sauver ces loques commandités par Moscou que des centaines de Canadiens trompés par des agents payés par les Soviets ont été se faire tuer dans l'Espagne rouge.

D. A. G.

CHEZ NOS COMPATRIOTES

WINNIPEG, Man., — M. et Mme Apollinaire Gauthier ont célébré, le 4 mars, les noces d'or de leur mariage. Monsieur A. Gauthier est un ancien du pays et ses nombreux amis sont venus fêter avec lui.

Une grand'messe réunissait, le 4, à 9 h. a.m., les nombreux parents et amis en l'église du Sacré-Coeur.

Les jubilaires eurent l'honneur de recevoir, à leur domicile, rue Lydia, de distingués visiteurs et amis.